

SOMMAIRE

- Il y a 80 ans, Croix d'Hins entrant dans l'histoire des Télécom (Michel JACQUES) 1
- La rivière de l'étang, Maubruc, les Courpeyres et la Bécassière (Robert AUFAN) 19
- Un précurseur : le père Baudrand 38 (Jacques DELAMARE)
- Jeux d'autrefois (Jean-Louis LAPEYRE) 46
- Sites et pierres du Pays de Buch 53 (Michel BOYÉ/Bernard EYMERI)
- Témoignage (Fernand LABATUT) 66
- Jean Cocteau, "De ma prison de l'ancien temps" (1937) 68 (Jacques CLEMENS)
- Notes de lecture 78 (J.-P. DUBARRY et J.-P. ARDOIN SAINT AMAND)
- Textes et documents (Pierre LABAT) 84
- Vie de la société 94

"REGARDS SUR LE PAYS DE BUCH"

(ouvrages parus, en vente en librairie ou par la Société)

- La Révolution à La Teste - 1789-1794 (Fernand Labatut - 90 F)
- Histoire des produits résineux landais (épuisé)
- Oeuvres de Guillaume Desbiey (80 F)
- La Ville d'Hiver d'Arcachon (2^e édition) (guide itinéraire - 20 F)
- Marais et forêts sur les bords du Lac de Cazaux (guide itinéraire - 10 F)
- Le littoral gascon et son arrière-pays (I) (épuisé)
- Le littoral gascon et son arrière-pays (II) (actes du colloque - Arcachon octobre 1992 - 100 F)
- Pays de Buch et Côtes du Médoc, par Cl. Masse (30 F)
- La Naissance d'Arcachon - 1823-1857 (2^e édition) (Robert Aufan - 80 F)
- L'ostréiculture arcachonnaise (actes du colloque - Gujan-Mestras octobre 1994 - 80 F)
- Osiris, l'oncle d'Arcachon (75 F) (Jean-Pierre Ardoin Saint Amand)
- Les origines de l'ostréiculture arcachonnaise (Robert Aufan - 20 F)
- Souvenirs d'un directeur des douanes (1855-1904) (Jean Paloc - 110 F)

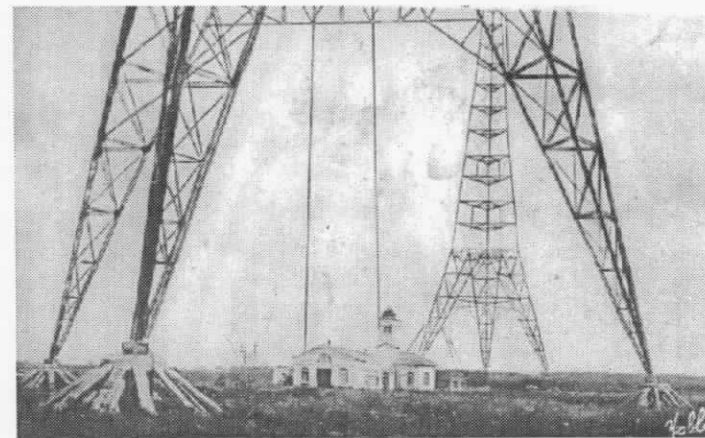
Directeur de la publication : M. BOYÉ
 Dépôt légal : 1^{er} trimestre 1998
 Commission paritaire de presse N° 53247
 26^e année - Imprimerie Darrigade - Arcachon

Prix : 45 francs

I.s.s.n. 0339 - 7947

NUMÉRO 95

1^{er} trimestre 1998



BULLETIN de la
Société Historique et Archéologique
 d'ARCACHON et du PAYS de BUCH

La Société Historique et Archéologique d'Arcachon et du Pays de Buch (et communes limitrophes), fondée en novembre 1971, a pour but de recenser, conserver et mettre en valeur tout ce qui intéresse l'histoire de la région, de l'époque préhistorique aux événements actuels, de susciter de l'intérêt pour son passé, de satisfaire la curiosité historique ou le besoin d'information du public.

COTISATION - ABONNEMENT

- 1) - Elle couvre la période du 1er janvier au 31 décembre, quelle que soit la date d'adhésion. Elle se renouvelle par tacite reconduction. Les personnes qui adhèrent en cours d'année reçoivent les bulletins de cette année déjà parus.
- 2) - Le taux est fixé lors de l'assemblée générale annuelle.
Année 1998 : 120 F. (cotisation de soutien à partir de 150 F donnant droit à des tarifs préférentiels sur les livres et un cadeau).
- 3) - Le paiement s'effectue :
 - soit par virement postal direct :
Société Historique et Archéologique d'Arcachon
4486 31 L Bordeaux
 - soit par chèque bancaire au nom de la Société et adressé au trésorier : M. Robert Aufan, 56 bd du Pyla - 33260 LA TESTE-DE-BUCH.
- 4) - Le renouvellement doit être effectué avant le 31 mars.

PAYS DE BUCH

Arcachon - La Teste de Buch - Gujan-Mestras

Le Teich - Mios - Salles - Belin-Beliet

Biganos - Marcheprime - Croix d'Hins

Audenge - Lanton - Andernos

Arès - Lège-Cap-Ferret - Le Porge

Lacanau - Saumos - Le Temple

N.B. - Les articles publiés n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs

IL Y A 80 ANS, CROIX D'HINS ENTRAIT DANS L'HISTOIRE DES TELECOM

Commencée en 1918, l'installation de ce qui deviendra la plus puissante station de radiotélégraphie du monde ne sera achevée qu'en 1920, date de l'émission du premier message transcontinental via les Etats-Unis.

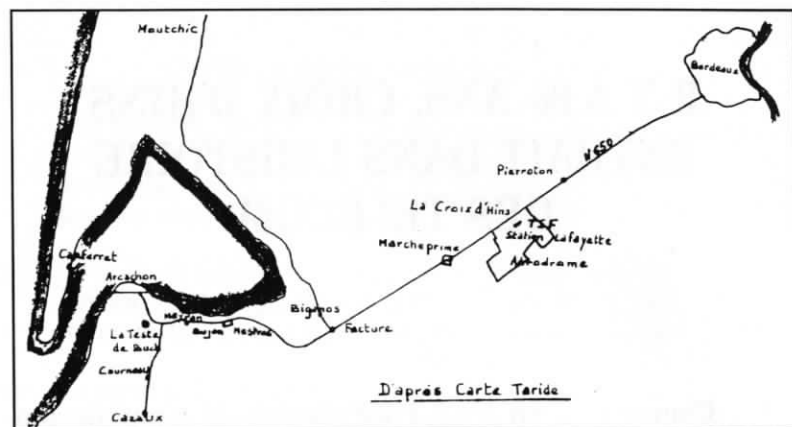
UN PEU D'HISTOIRE POUR SITUER CETTE INSTALLATION

L'étymologie de Croix d'Hins s'explique par le fait que ce lieu se trouve sur la ligne de partage entre le Bordelais et le Pays de Buch où le terme Hins est une corruption du mot latin FINES (frontières)⁽¹⁾.

Notre propos consistera pour l'essentiel à rappeler que ce lieu fut le théâtre de réalisations techniques essentielles à l'essor de la télégraphie et de la téléphonie sans fil (TSF) qui permettront à la France de posséder dans les années 30 un réseau de bonne qualité⁽²⁾.

La situation géographique de Croix d'Hins se décline ainsi : situé à 25 km au sud-ouest de Bordeaux, traversé

actuellement en partie par la N650 Bordeaux-Arcachon, il fait partie de la commune de Marcheprime qui a fêté en 1996 le cinquantième anniversaire du détachement avec Biganos (voir plan n° 1 ci-dessous).



A priori, rien ne prédisposait cette partie extrême du Pays de Buch à entrer dans l'histoire du XX^e siècle par la grande porte et, pourtant, c'est ce qu'il advint pendant mais surtout après la guerre 1914-1918.

En effet, sitôt l'entrée en guerre des Etats-unis au côté des Alliés en 1917⁽³⁾, la nécessité de communiquer d'un côté à l'autre de l'Atlantique se fit sentir surtout pour les Américains. André Rebsomen⁽⁴⁾ suggère que c'est à la demande du général Pershing et sur décision d'un comité militaire américain du 4 octobre 1917⁽⁵⁾ qu'un poste de radiotélégraphie devait être créé à Croix d'Hins.

Cette station sera victime d'une situation paradoxale : construite à l'origine par les Américains pour la première guerre, inachevée à la fin de celle-ci, terminée en temps de paix, récupérée par les Allemands en 1940, détruite par ces derniers en 1944. Nous verrons en détail ces différentes péripéties. Auparavant, essayons de préciser l'environnement de Croix d'Hins avant et pendant la première guerre mondiale.

EVOLUTION DU SITE DE CROIX D'HINS

La première réalisation entreprise sur ce site est un aérodrome construit en 1909 sur des terrains appartenant, semble-t-il, à Blériot⁽⁶⁾. Cet aérodrome aura l'honneur de la presse pour quelques faits divers agréables ou tragiques. Le premier voit un certain M. Rigal gagner le prix G. Chapon qui est réservé à un aviateur réussissant un vol de plus de 100 mètres ; ce pionnier réussit à décoller pendant 266 mètres le 13 mars 1910⁽⁷⁾. Ensuite une tragédie sonna le glas du terrain de Croix d'Hins où, le 1^{er} janvier 1910, Léon Delagrange se tue au cours d'un vol expérimental⁽⁸⁾.

Quelques années plus tard, le 1^{er} janvier 1927, dans la forêt proche de Marcheprime, Robert Picqué, initiateur de l'aviation sanitaire, se "crashe" lors d'une évacuation entre Bordeaux et Cazaux⁽⁹⁾.

Malheureusement, entre-temps, un autre drame s'est déroulé dans cette région, dans une poudrerie fondée par M. Thèvenot⁽¹⁰⁾ et travaillant exclusivement pour l'Italie⁽¹¹⁾ ; une terrible explosion a lieu le 21 avril 1916. 1200 femmes et 600 hommes y étaient employés qui produisaient 500.000 grenades/semaine ainsi que des pétards et de la poudre spéciale ; cette explosion fit "44 victimes dont 6 femmes, 28 Français et 10 Espagnols" et d'importants dégâts. La poudrerie devait fermer ses portes fin 1917, le gouvernement italien n'ayant pas renouvelé ses contrats. Après cette fermeture, les bâtiments démolis seront revendus à l'usine Blériot de Bègles.

DÉBUT DES TRAVAUX DE LA STATION DE CROIX D'HINS

La date de 1917 nous ramène tout naturellement à notre propos initial, la genèse de la construction de la station de radiotélégraphie. Après la décision de construire, les choses sont menées rondement sur place ; l'organisa-

tion américaine très efficace est mise à contribution en collaboration avec les Français.

Les pylônes sont construits en pièces détachées en Amérique et transportés à Croix d'Hins⁽¹²⁾ ; ils seront assemblés en avril 1918 par un détachement de 800 marins américains sur des fondations construites par des Français. Ces marins sont commandés par le lieutenant R. Rutter, hébergés dans un camp dont l'organisation est un modèle du genre⁽¹³⁾ : «Installés dans des baraquements en bois, tous les services s'y trouvèrent réunis, ambulance, salle d'opérations, pharmacie, système d'égouts, salles de récréation, de culte, théâtre, lecture». Simultanément, sans doute mis à leur disposition, un corps forestier canadien est installé à Biganos pour effectuer des coupes de bois à Croix d'Hins⁽¹⁴⁾.

DIFFÉRENTES INSTALLATIONS AMÉRICAINES EN BUCH

Un certain nombre d'installations sont disséminées aux alentours :

- 1) Une base d'hydravions au Cap-Ferret⁽¹⁵⁾,
- 2) La Marine américaine jette son dévolu sur Meyran (commune de Gujan) pour y installer un port de dirigeables avec baraque en bois pour le personnel et un hangar à aéronefs qui sont terminés en novembre 1918. Un peu tard pour être utilisés. Le 15 janvier 1919, l'ensemble est déclassé et démonté⁽¹⁶⁾.
- 3) L'Artillerie s'installe au Courneau de juillet à décembre 1918.
- 4) Dans le haut Pays de Buch, sur les bords de l'étang de Lacanau au Moutchic, une école d'aviation maritime est fondée en 1917⁽¹⁸⁾, dans laquelle 500 officiers et hommes de troupe sont cantonnés. C'est la deuxième école d'aviation navale en France. Il existe une stèle en pierre ornée d'une colombe en bronze, élevée à la mémoire de 9 avia-

teurs de cette école tombés pendant la guerre pour leur Pays et pour l'humanité.

SUITE DES TRAVAUX (cliché couverture)

Revenons à la construction de la station et des pylônes que nous avons laissée en suspens.

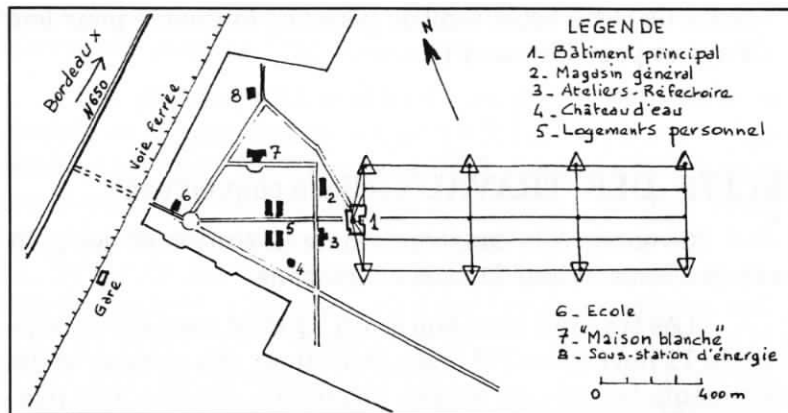
"Les travaux vont bon train. Quand sonnera l'armistice le 11 novembre 1918, les fondations des pylônes et des bâtiments techniques seront terminées. Six des huit pylônes seront commencés"⁽¹⁹⁾. Puis les travaux seront interrompus conformément à l'accord de 1917. Cependant, ils reprendront en mars 1919, suivant les modalités d'une nouvelle convention signée le 11 février 1919 ; les pylônes seront achevés en novembre 1919⁽²⁰⁾.

Avant de poursuivre l'inventaire des travaux sur le site, précisons les raisons qui ont conduit au choix de cette position géographique telles qu'elles ont été avancées par Rebsomen⁽²¹⁾ :

- Altitude élevée pour la région : 59 m.
- Située sur la ligne de partage des eaux de la Garonne et de la Leyre.
- Pas d'obstacle naturel dans le voisinage.
- Proximité d'une grande route, du chemin de fer et de l'océan (vers l'Amérique).
- Eloignement de la frontière allemande et enfin prix avantageux du terrain.

Ainsi, nous voyons en novembre 1919 huit pylônes érigés dans un site de 420 hectare avec un grand nombre de bâtiments dont le principal mesure 76 mètres de long sur 16 mètres de large et 11 mètres de haut (plan n° 2).

Quant aux pylônes, ils s'élèvent de 250 mètres, presque aussi hauts que la tour Eiffel, d'un poids nominal de 560 tonnes, alignant 24.600 rivets chacun⁽²²⁾. La Marine des Etats-Unis fournira le matériel de transmission⁽²³⁾. L'en-



Plan n° 2 - Ensemble des bâtiments, pylônes, antenne, d'après Nicolazzi

semble est opérationnel en août 1920 et après quelques essais, le premier message à destination des U.S.A. est expédié le 21 août 1920. Voici sa traduction en français : "Département de la Marine, Washington. Ceci est le premier message sans fil qui sera entendu dans le monde entier et qui marquera une étape sur la route du progrès scientifique. Station Radio Lafayette"⁽²⁴⁾.

En effet, c'est bien le nom donné à cette station pour rappeler les liens qui unissent les deux pays depuis la guerre d'Indépendance des Etats-Unis. L'inauguration officielle eut lieu le 20 décembre 1920, en présence de M. L. Deschamps, sous-secrétaire d'Etat aux PTT, de l'amiral Magruder représentant les U.S.A. et du général Ferrié⁽²⁵⁾. A cette occasion, plusieurs messages sont expédiés de part et d'autre de l'Atlantique. Le premier vient d'Annapolis vers Bordeaux-Lafayette rappelant que cette dernière est la plus puissante station du monde⁽²⁶⁾.

Le deuxième transmet les remerciements de M. Deschamps aux Etats-Unis en insistant plus particulièrement sur le rôle joué par la Marine américaine.

Enfin, un «radio» est adressé au général Pershing pour lui confirmer la fin de cette réalisation qu'il avait impulsée en 1917⁽²⁷⁾.

Au lendemain de cette journée, toutes les installations sont remises à la France.

BREF HISTORIQUE DES TRANSMISSIONS A DISTANCE

Ouvrons une parenthèse dans l'installation de Croix d'Hins pour rappeler les différentes étapes qui ont jalonné l'histoire des transmissions de messages à distance. En 1791, Chappe invente le système de bras articulés qui furent inaugurés en 1794⁽²⁸⁾. Cette technique servira notamment le 3 Vendémiaire an 9 pour annoncer que le général Moreau a conclu un nouvel armistice de 45 jours qui débouche sur les négociations ouvertes à Lunéville avec Coblenz⁽²⁹⁾. «Quatre-vingts tours jalonnent le parcours de Paris à Bordeaux ; il en reste une dans une propriété bordelaise, l'exercice tournant au cafouillage à la moindre nappe de brouillard ou à la nuit tombante⁽³⁰⁾».

La mise en œuvre d'un télégraphe Chappe est réalisée en 1823 entre Paris, Bordeaux et Bayonne et, en 1833, entre Bordeaux et Toulouse⁽³¹⁾.

Une évolution notable apparaît avec la mise en service du télégraphe électrique inventé par Morse en 1832 et l'alphabet du même nom. Les premières démonstrations eurent lieu en 1837, la première ligne entre Washington et Baltimore en 1844. Ainsi en 1852, la première ligne télégraphique électrique de l'Etat relie Bordeaux et Paris⁽³²⁾.

Ensuite, d'autres pôles économiques sont reliés à Bordeaux tels Lyon, Marseille, Toulouse, etc... ; des "fils départementaux" desservent Blaye, Libourne, La Réole, Arcachon⁽³³⁾. La nationalisation du télégraphe date de 1889⁽³⁴⁾.

Mais ce mode de transmission suppose des fils aériens ou sous-marins tributaires des conditions atmosphériques. L'évolution finale tendra vers la mise au point progressive de la téléphonie sans fil ou TSF qui s'affranchira des problèmes évoqués plus haut. Voici quelques étapes qui résument cette nouvelle technique.

En 1890, Branly⁽³⁵⁾ invente le «cohéreur» ou tube à limailles qui capte les ondes hertziennes.

En 1895, Marconi⁽³⁶⁾ réussit la première liaison de TSF dans les jardins de l'université de Bologne. Le premier reportage radiotélégraphique a lieu du 20 au 22 juillet 1898 ; sept cents radiogrammes sont expédiés d'un bateau vers la côte d'Angleterre distante de 16 kms⁽³⁷⁾.

Un ingénieur français, Ducretet, réussit la première diffusion en ville depuis la tour Eiffel jusqu'au Panthéon à partir du 26 septembre 1898⁽³⁸⁾.

En 1900, le capitaine Ferrié, cité plus haut, découvre le détecteur électrolytique plus facile d'emploi et plus sensible que le tube de Branly⁽³⁹⁾.

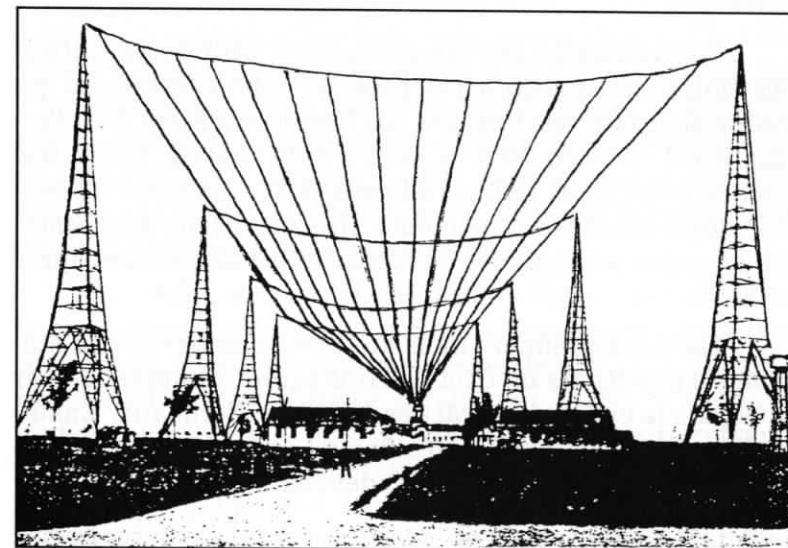
Enfin, ultime tentative en 1901, Marconi réussit la première liaison transatlantique entre Terre-neuve et la Cornouaille en Grande-Bretagne⁽³⁹⁾.

C'est donc dans ce contexte d'évolution technologique que la station de Croix d'Hins va s'inscrire dans le domaine des transmissions dès sa mise en service à partir de décembre 1920. Une autre station émettrice a été construite par l'armée française à Lyon la Doua, pour communiquer avec la Russie. Après l'armistice, ces deux stations serviront de liaison avec les Colonies. Les stations coloniales de Tanararive, Bamako, Brazzaville, Saïgon sont desservies par la station émettrice de Villejuif de 1919 à 1930, puis de Noisseau en 1931 et par le bureau central radiotélégraphique de Paris. Les stations de Dakar, Nouméa, Papeete et Fort-de-France, construites après 1920, sont desservies par Bordeaux-Lafayette et Lyon la Doua⁽⁴¹⁾.

DESCRIPTION DES INSTALLATIONS DE CROIX D'HINS

Le plus spectaculaire de la station est sans contexte l'ensemble formé par les huit pylônes reliés entre eux par

les nappes de fils aériens qui constituent l'antenne dont la surface totale est de 48 hectares⁽⁴²⁾.



Plus discrète mais nécessaire, il y a une prise de terre dont l'âme est une plaque de 200 m², enterrée à 0,5 m de profondeur et reliée à une couronne de 100 tubes de cuivre de 14 mètres enfoncés dans le sol⁽⁴³⁾. Plus tard, elle sera complétée par un réseau de 60 km de ruban de cuivre enterré sous la nappe à 0,5 m de profondeur. Nous n'entrons pas dans les détails techniques de l'important dispositif qui permet de transmettre les messages utilisant l'alphabet Morse ; cela dépasserait le cadre de notre article.

Signalons seulement que nous sommes en présence d'un émetteur à arc pendant la période 1920-23. Plus tard, les premiers postes à lampes verront le jour à Croix d'Hins⁽⁴⁴⁾, au début d'une autre étape de la station.

Pour alimenter en énergie cette dernière, il faut du courant électrique dont la tension est de 50.000 volts. Avant 1932, cette tension est amenée par une ligne triphasée depuis Bordeaux rive gauche via la centrale thermique de

Floirac, elle-même relayée par la centrale hydraulique de Tuilière en Dordogne⁽⁴⁵⁾. A Croix d'Hins, deux transformateurs triphasés de 2500 kVA abaissent la tension à 2200 volts.

Un mot enfin sur les fréquences utilisées au début des émissions et nous arrêterons là l'aspect technique qui risque de lasser nos lecteurs. De l'émetteur à arc dont l'indicatif est «LY» de 1920 à 1923 à l'alternateur haute fréquence installé en 1923 d'indicatif «FYL», la station bénéficie des meilleurs équipements. Ils sont conçus pour émettre en ondes très longues de l'ordre de 19.150 mètres après 1923⁽⁴⁶⁾.

Dans les premiers mois de fonctionnement de la station, les émetteurs de Croix d'Hins seront commandés par fil depuis le bureau central des P.T.T. de Bordeaux. Ensuite, ils seront télécommandés depuis le bureau central radiotélégraphique de la rue Froidevaux à Paris⁽⁴⁷⁾.

LES DEBUTS DE LA RADIODIFFUSION

Certains lecteurs nés avant la guerre 39-45 ont vécu cette naissance et ont subi son évolution que nous évoquerons dans ce chapitre où nous verrons suivant les sources documentaires quelques variations dans les dates et les événements qui s'y rattachent.

Il faut savoir que la première émission de radio régulière fut réalisée à partir du 6 novembre 1922 dans la région parisienne, 8 jours avant la BBC ; le nom donné à l'émetteur est Radiola et le speaker «Radiolo». Cette station devient Radio-Paris en 1924 avant d'être transférée en décembre 1933 à l'Etat⁽⁴⁸⁾.

Nous avons signalé qu'un émetteur à lampes expérimental a été mis au point à Croix d'Hins dès 1924 (note 44), mais l'installation de la radio à partir de ce site va se heurter à des problèmes techniques ainsi qu'à des difficultés concurrentielles (guerre des ondes !) ; en effet, presque

simultanément, une autre radio, privée celle-là, voit le jour à Bordeaux : «Radio Bordeaux-Sud-Ouest», installée par Roger Emmanuel Thomaron en 1924. L'association radiophonique de la Côte d'Argent (ARCA) fera tout pour supprimer cet individualiste têtue, concurrent de ce qui est devenu Bordeaux-Lafayette à Croix d'Hins⁽⁴⁹⁾. En décembre 1925, ont lieu des pourparlers entre l'ARCA et la direction régionale des PTT en vue de la création d'un poste régional de radiodiffusion. En mars 1926, le réseau de radiodiffusion de l'Etat est doté d'un nouvel émetteur régional dont l'indicatif est Bordeaux-Lafayette-PTT.

Le studio se trouve à l'Hôtel des Postes de Bordeaux, le poste d'émission à Croix d'Hins. La puissance de ce dernier est de 3 kw, la longueur d'onde de 438 m⁽⁵⁰⁾. On peut lire dans la *Petite Gironde* du 20 mai 1926⁽⁵¹⁾ : "Le poste nouveau qui porte le nom de Bordeaux Lafayette retransmet les concerts de l'Ecole supérieure d'électricité. Détail technique : un appareil, le microphone, branché sur circuit téléphonique relié à la station de Croix d'Hins transmet sur une longueur de 410 m."

La documentation affichée dans le bureau du receveur des PTT de Marcheprime, que nous avons pu consulter (note 27), nous livre cette précision : "Avec l'avènement des lampes, on installe de nouveaux postes. C'est ainsi qu'en 1926, Bordeaux-Lafayette comprenait un émetteur de radiodiffusion locale de 1 kw sur la fréquence de 986 kHz". Dans cette documentation, nous lisons encore ceci : "Le dernier poste à Arc fut supprimé en 1937 et l'on installa de nouveaux postes à lampes. Ainsi apparurent des indicatifs de postes affectés à des liaisons avec des correspondants fixes" :

- Poste FYF, correspondant du Maroc⁽⁵²⁾. Puissance 6 kw et fréquence 88 kHz
- Poste FYK, correspondant l'Algérie⁽⁵³⁾. Puissance 25 kw et fréquence 72,24 kHz

Enfin le poste OCYL à ondes courtes, ancêtre des émetteurs décamétriques actuels, puissance 1500 W, fré-

quence 10,91 MHz avec signaux télégraphiques Baudot, pouvait être reçu par toutes les stations d'outre-mer⁽⁵⁴⁾.

D'autres postes à ondes courtes seront installés en 1935 et 1936 :

- FYQ (1935), FYT (1936) ayant pour correspondants respectifs Bamako et les Etats-Unis et nous voici revenus au point de départ qui était : assurer une liaison spécifique avec notre allié.
- FYM2 (1937), FYM (1938) vers Fort de France
- FYP (1938) vers l'Europe et le Proche-Orient
- FYU (39-40) vers Brazzaville -Dakar
- FYV (39-40) vers Saïgon-Tokyo⁽⁵⁵⁾

Après cette digression, revenons à la naissance de la radio Bordeaux-Lafayette.

L'émetteur est monté à Croix d'Hins dans le bâtiment de la station radiotélégraphique. La puissance de l'antenne n'est que de 300 à 400 W, la longueur d'onde est de 438 mètres⁽⁵⁶⁾. Mais cet émetteur subit un relatif échec, à cause notamment d'une puissance insuffisante absorbée par la forêt toute proche. En désespoir de cause, on démonte l'émetteur pour l'installer à Bordeaux dans les sous-sols de l'Hôtel des Postes⁽⁵⁷⁾. Le développement de Bordeaux-Lafayette est d'autant plus rapide que dès 1930, la municipalité bordelaise met à la disposition du service de radiodiffusion un terrain situé sur le domaine de Carrère. Un émetteur de 25 kW/antenne, réglé sur 304,2 mètres y est construit entre juin et décembre 1930. Cette installation mise en service le 15 janvier 1931 sera pendant quelques mois la plus puissante station française⁽⁵⁸⁾. Entre temps, Croix d'Hins, à l'aide des émetteurs construits depuis 1935, dialogue avec les stations des antipodes jusqu'en 1939, date de l'entrée en guerre.

LE TEMPS DE GUERRE

Les Allemands envahissent l'Aquitaine dès le début de l'été 40 ; cette dernière sera en grande partie impliquée

dans la zone occupée surtout la frange littorale. Croix d'Hins tombe donc sous la coupe de l'occupant. Une quinzaine de soldats contrôlent en permanence la station⁽⁵⁹⁾. Ils se servent notamment des installations pour dialoguer avec leurs sous-marins en plongée en manipulant le poste FYL depuis la base de Lorient⁽⁶⁰⁾. Au passage, rappelons que la station Bordeaux-Lafayette a eu son "heure de gloire" en cette période un peu trouble de notre histoire ; c'est à Bordeaux en effet que le Maréchal Pétain s'adresse aux Français pour leur annoncer qu'il demande aux Allemands de mettre un terme aux hostilités. La radiodiffusion nationale s'est repliée dans cette ville dès 1939⁽⁶¹⁾.

Bordeaux-Lafayette ne reprendra sa liberté qu'en août 1944 et un speaker amateur annoncera la libération de Bordeaux⁽⁶²⁾.

LA LIBÉRATION

Quand approche l'heure de la délivrance du territoire, les Allemands prennent des dispositions pour détruire la station. A partir de la mi-avril, la garnison allemande augmente de 150 hommes qui préparent le sabotage. Côté français, on étudie le moyen d'empêcher cette destruction⁽⁶³⁾. A cette époque, le responsable français est le commandant Mazodier, officier de transmission ; il ne pourra éviter la destruction de l'installation malgré l'aide de résistants locaux⁽⁶⁴⁾. On procède cependant à l'enlèvement de certains matériels avant leur destruction par l'occupant⁽⁶⁵⁾. Enfin vint le «jour noir» pour Croix d'Hins le 22 août 1944 : quatre pylônes sont détruits par les Allemands ainsi que tous les émetteurs, deux transformateurs, le château d'eau, les installations téléphoniques⁽⁶⁶⁾. Les émetteurs qui ont le moins souffert, FYU, FYV et FYT, seraient peut-être récupérables sur place s'il restait un toit pour les abriter...⁽⁶⁷⁾.

L'APRÈS-GUERRE

Le matériel récupéré sera expédié vers d'autres centres radio-électriques. La Marine prend possession des lieux en 1947. On étudie la possibilité d'un émetteur à ondes longues en utilisant l'infrastructure récupérable.

Survient le terrible incendie de 1949. PTT et Marine quittent alors le terrain. La défense contre l'incendie de forêts (DFCI) s'installe et décide de monter un poste d'observation. Un seul pylône est nécessaire ; on décide d'abattre les trois autres encore debout. Ce sera fait respectivement les 13, 15 et 16 mars 1951⁽⁶⁸⁾. Le dernier pylône sera abattu le 21 novembre 1953 par l'entreprise Navarra implantée depuis à Marcheprime⁽⁶⁹⁾ ; il devenait gênant pour la navigation aérienne proche de Mérignac. "Ultime péripétie d'un prestigieux et tragique destin"⁽⁷⁰⁾.

ÉPILOGUE

Nous avons évoqué les différentes étapes de l'évolution des transmissions de messages depuis la fin du XIX^e siècle jusqu'au milieu du XX^e en essayant de mettre en évidence l'utilité de cette technique que fut le système Morse, évincé par la radio HF et VHF plus moderne, sans parler des télex et autre fax plus faciles à mettre en œuvre par des personnels non qualifiés. Ainsi, ce langage et sa transmission viennent-ils d'être abandonnés par le service radio-télégraphique de France-Télécom et notamment par les centres radio-maritimes de Boulogne/mer et du Conquet qui les utilisaient encore⁽⁷¹⁾.

En guise d'épithaphe à cette disparition des ondes, on peut citer le dernier message que les gens de Radio-Conquet ont martelé sur la touche noire de l'émetteur : "Adieu Morse ! Sur ta planète, nous, les opérateurs des stations côtières françaises, n'étions que des points, aujourd'hui balayés d'un trait par le progrès".

SOUVENIRS

Que reste-t-il des vestiges De Croix d'Hins encore visibles ? En 1995, lors d'une visite à l'emplacement de la station, nous avons pu observer quelques bâtiments encore debout, notamment le magasin général, les ateliers, réfectoire, garage administratif et logements du personnel. Nous avons pu photographier ces constructions encore en place et surtout les vestiges des pierres taillées constituant à l'époque de la splendeur de la station la «Maison blanche». Construite par les Américains qui avaient tenu à lui donner un aspect rappelant celui de la maison des Présidents à Washington⁽⁷²⁾, elle abritait la direction. Sans doute les souvenirs les plus vivaces de ces installations subsistent-ils dans l'esprit de ceux qui ont participé à leur fonctionnement ; quant aux autres habitants du Pays de Buch qui ont eu la chance d'observer notamment les immenses pylônes qui s'élevaient dans la lande de Marcheprime, ils garderont longtemps en mémoire cette image symbole de l'ingéniosité des hommes.

Puisse cette évocation rendre hommage à tous ceux qui ont contribué de près ou de loin à l'histoire des télécommunications.

Michel JACQUES

NOTES

- 1) André Rebsomen, *Arcachon et le Pays de Buch*, p. 80.
- 2) *Histoire des Télécom en France*, p. 109. La radioélectricité dont le principe sera adapté à cette station est une partie de la physique qui concerne l'étude et les applications des ondes hertziennes télégraphe et téléphonie sans fil.
- 3) *Chronique du XX^e siècle* : le 2 avril 1917, le Congrès américain vote l'entrée en guerre des Etats-Unis aux côtés des Alliés. *Courrier français* (28 février 1987) : "Le Congrès déclare la guerre le 6 avril 1917 à 3 h."
- 4) Ouvrage déjà cité, pp. 80-81.
- 5) *Sud-Ouest* (16.2.1996) : "Souvenirs de la Croix d'Hins" : "Une mission française conduite par Tardieu signa avec New-London une convention avec le gouvernement des Etats-Unis".
- 6) *Ibid.*
- 7) Document fourni à l'Exposition du Cinquantenaire de Marcheprime.

- 8) *Sud-Ouest* (5.12.1995), Bernard Lastéra.
- 9) *Sud-Ouest* (5.7.1985), Alain Bernard.
- 10) Document fourni à l'Exposition.
- 11) Lors de cette guerre, l'Italie n'est pas l'alliée de l'Allemagne.
- 12) Ils sont construits chez Pittsburgh des Moines Co (A. Bernard, article déjà cité).
- 13) Documentation fournie à l'Exposition. Mais dans l'ouvrage de Nicolazzi, *Croix d'Hins*, qui nous servira de fil conducteur dans notre connaissance de la station, on peut lire page 15 : "Les travaux incombant à la France commencent le 7 mars 1918. L'équipe américaine formée de 750 militaires dirigés par le capitaine de vaisseau St Clair Smith, commencera quant à elle ses travaux le 28 mai 1918". Quant à A. Bernard, il indique que : "Les Américains avaient détaché 750 hommes pour le montage des pylônes avec des moyens gigantesques comme un loco-tracteur de 2 tonnes et une grue de 60 tonnes pour le transport du matériel".
- 14) Rebsomen, ouvrage déjà cité, p. 83, signale que, dans l'église paroissiale moderne de Biganos, existe une plaque de marbre qui porte le nom de 20 soldats canadiens morts à l'hôpital canadien de Factice et enterrés au cimetière paroissial.
- 15) Jacques Ragot, *Cazaux avant les bangs*, p. 87.
- 16) J. Ragot, *Sud-Ouest* du 28/7/1987.
- 17) J. Ragot, ouvrage cité : "Un monument est érigé en la mémoire des soldats américains décédés au Courneau. Situé sur le côté de la piste 214 en forêt usagère de La Teste, il fait face au monument dédié aux Sénégalais morts eux-aussi pendant la guerre 14-18".
- 18) Rebsomen, ouvrage cité, p. 134.
- 19) Nicolazzi, *Croix d'Hins*, p. 17, ouvrage présenté au public lors de l'Exposition du Cinquantenaire de Marcheprime en octobre 1996.
- 20) *Ibid.*, p. 17.
- 21) Rebsomen, *ouvrage cité*, p. 81.
- 22) A. Bernard, *article cité*.
- 23) Nicolazzi, *ouvrage cité*, p. 14.
- 24) *Ibid.*, p. 18. Signalé aussi par A. Bernard, *article cité*.
- 25) Duval, *Histoire de la Radio en France*, p. 21. Ferrié, alors capitaine, est un pionnier de la radiotélégraphie ; en 1902, il relie la Martinique à la Guadeloupe par TSF après l'éruption du volcan de la Montagne Pelée qui avait détruit les câbles sous-marins assurant leur communication.
- 26) Rebsomen, *ouvrage cité*, p. 81, indique qu'elle est 5 fois plus puissante que la station de la Tour Eiffel. Cette information n'est reprise par aucun chroniqueur ayant étudié cette station.
- 27) Nicolazzi, *ouvrage cité*, p. 23. La photo de cet événement est affichée dans le bureau du receveur de la poste de Marcheprime ainsi que plusieurs documents illustrant les installations électriques de la Croix d'Hins. Ce sont de précieux vestiges de cette époque héroïque. Avec

- l'aimable autorisation de Mme le Receveur, nous avons pu les photographier en 1995.
- 28) Larousse. Roland Castelneau, *Courrier français* du 17/10/1987 signale : "qu'au sommet de la tour St Michel à Bordeaux s'élevaient depuis 1823 des longs bras articulés manœuvrés à la main, observés depuis Lormont à la longue vue". La ligne Paris-Lille avait été mise en service le 16/7/1789.
 - 29) Les précisions sont tirées de *L'Almanach du 1^{er} Empire*, Jean Massin, p. 133.
 - 30) Ginette de Matha, *Sud-Ouest* du 17/1/1988.
 - 31) *Ibid.*
 - 32) Roland Castelneau, *ouvrage cité*, signale : "En 1854 est mis en service au 26 rue Esprit des Lois à Bordeaux un télégraphe électrique. Ce dernier s'installera rue du Palais Gallien où il retrouvera en 1880, dans le même immeuble, un petit central téléphonique à ses débuts".
 - 33) M. Jacques, *Bulletin de la S.H.A.A.* n° 82, "La poste à Arcachon et à La Teste de Buch" : le télégraphe est demandé à Arcachon depuis le 28 juin 1857 ; à La Teste, il existe depuis 1852 à la gare.
 - 34) Ginette de Matha, *article cité*.
 - 35) *Histoire de la Radio*, ouvrage cité, pp. 18-19. Physicien et chimiste français, 1844-1944.
 - 36) *Ibid.*, pp. 18-19. Physicien italien, 1874-1937.
 - 37) *Ibid.*, p. 20.
 - 38) *Ibid.*, p. 20.
 - 39) *Ibid.*, p. 21.
 - 40) *Ibid.*, p. 21.
 - 41) *Histoire des Télécom*, déjà cité, p. 109. Nicolazzi, *ouvrage cité* p. 78, précise que le service radio-télégraphique en transmission unilatérale en 1920 se fait avec les correspondants suivants par Bordeaux-Lafayette et Lyon-La Doua : Tananarive, Djibouti, Brazzaville, Rufisque, Dakar, Conakry, Fort de France, Cayenne, Saïgon, Shangaï.
 - 42) *Ibid.*, pp. 44-45. L'ensemble des bâtiments qui occupent une superficie d'environ 420 hectares est constitué par les locaux techniques, atelier, magasin, réfectoire, logement du personnel, école, château d'eau.
 - 43) *Ibid.*, p. 50.
 - 44) *Ibid.*, p. 80.
 - 45) *Ibid.*, p. 38-39. A. Bernard, *article cité*, 5/7/1987.
 - 46) Nicolazzi, *ouvrage cité*, p. 47, indique l'utilisation de 7 longueurs différentes de 19.150 à 23.450 m de 1920 à 1923.
 - 47) *Ibid.*, p. 75. A. Bernard, *article cité*, confirme l'information.
 - 48) Duval, *ouvrage cité*, p. 42. Une autre source indique comme date le 19/1/1923 (*Le patrimoine de la Poste*, édition Flohic, p. 316).
 - 49) *Ibid.*, p. 213.
 - 50) Nicolazzi, *ouvrage cité*, p. 80.

- 51) R. Castelnau, *ouvrage cité*.
- 52) Nicolazzi, *ouvrage cité*, ajoute Lisbonne et Alger. Hz = Hertz, unité de fréquence égale à une période par seconde. kHz = 1.000 Hz.
- 53) *Ibid.*, ajoute la Tunisie.
- 54) Nicolazzi ne mentionne pas ce poste dans son ouvrage. "Baudot" met au point un autre système de transmission par télégraphe en 1877 (G. de Matha, *ouvrage cité*).
- 55) Nicolazzi, *ouvrage cité*, pp. 84 à 88.
- 56) Duval, *ouvrage cité*, p. 244. Pour la même époque, Nicolazzi indique une puissance de 3 kW (note 50).
- 57) Nicolazzi, *ouvrage cité*, p. 80. Castelnau, *ouvrage cité*, confirme ces informations en précisant que le premier studio sous l'indicatif Bx-La-fayette PTT est créé en mai 1926. Il indique en outre que le déménagement s'est fait en avril 1927 ; il émet sur 279 m. Ce transfert est confirmé par Nicolazzi, *ouvrage cité*, p. 80.
- 58) P. Duval, *ouvrage cité*, p. 245.
- 59) Nicolazzi, *ouvrage cité*, p. 93.
- 60) A. Bernard, *article cité*. Cet indicatif ne figure pas dans l'ouvrage de Nicolazzi (note 55).
- 61) Albert Rèche, *Sud-Ouest* du 14 juin 1990 : "C'est à 14h30, le 17 juin 1940, par un temps de plus en plus orageux, chaud et étouffant, ciel livide, que les Bordelais se regroupent autour des postes de TSF afin d'entendre la voix du maréchal Pétain appelé par le président Lebrun à présider aux destinées de "L'Etat français". Cette mission sera perturbée par des coups de tonnerre".
- 62) Jacques Sylvain, *Sud-Ouest* (21/5/1988).
- 63) Nicolazzi, *ouvrage cité*, p. 93.
- 64) *Sud-Ouest* du 1/6/1996, article nécrologique du commandant Mazodier qui fut un des principaux opposants au rattachement du Cap-Ferret à la commune de Lège (voir *Bulletin de la S.H.A.A.* n° 69, p. 53). Décédé le 30 mai 1996 à La Teste.
- 65) Nicolazzi, *ouvrage cité*, p. 93.
- 66) Document du receveur des PTT de Marcheprime.
- 67) Nicolazzi, *ouvrage cité*, p. 95.
- 68) *Ibid.*, p. 96.
- 69) *Sud-Ouest* du 16/2/1996, "Souvenirs de la Croix d'Hins", article cité.
- 70) Nicolazzi, *ouvrage cité*, p. 97. Le 22/8/1967, une partie des terrains de Croix d'Hins est cédée par les PTT à la commune de Marcheprime. Le 29/7/1969 et le 2/9/1969, l'Etat cède à l'amiable le reliquat des terrains de la commune à Mios.
- 71) Pierre Verdet, *Sud-Ouest* le 1/2/1997.
- 72) Nicolazzi, *ouvrage cité*, p. 29.

«LA RIVIÈRE DE L'ÉTANG», MAUBRUC, LES COURPEYRES ET LA BÉCASSIÈRE

Comme beaucoup de toponymes locaux, ces noms de l'extrémité sud de la Forêt Usagère de La Teste sont chargés d'histoire(s) ! Ils ont été évoqués dans notre dernier bulletin par notre ami Denis Blanchard-Dignac qui en a fait une émouvante description empreinte de la nostalgie de celui qui, enfant, passa des heures heureuses en ces lieux. Mais les gens de notre pays ont une propension bien gasconne à enjoliver et les «histoires» qu'on se transmet de bouche à oreille travestissent parfois la réalité. J'en ai souvent fait moi-même l'expérience en recueillant de la bouche d'anciens ce qui reste des traditions locales.

Cet article se propose donc, avec l'accord de mon ami Denis, de préciser, voire de rectifier, certaines traditions populaires .

D'abord la toponymie.

La *rivière de l'étang* apparaît en 1563⁽¹⁾ ; pourquoi ne pas rêver d'une communication entre l'étang et l'Océan ? Mais pas vers *la Salie* puisque le terme n'apparaîtra qu'en 1811 avec le naufrage, dans l'anse de la Pointe du Sud, du brick anglais «la Sally»⁽²⁾.

Maubruc, la mauvaise bruyère, la lande stérile.... semble venir du fond des temps.

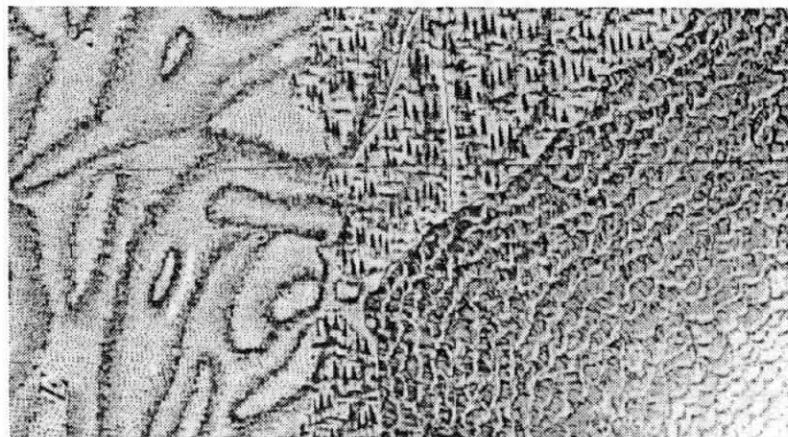
Les *Courpeyres* n'évoquent certainement pas les pierres (peyres), car le bois règne en ces parages, mais peut venir de *courpière* (croupière : la longe de crin qui passe sur la croupe du cheval ou par extension la croupe elle-même ; le mot français croupe désignant aussi vers 1350 une élévation de terrain... !) ou d'une déformation de *courjeyre* (partie de lande voisinant des lieux habités, ou bien lieux élevés et plus secs que ceux qui les entourent)⁽³⁾. Nous verrons plus loin que la pièce des Courpeyres est traversée par une dune dite autrefois, d'après ce que m'ont dit des anciens «règue caude» (dune chaude) ou blanche (blanche) !

Quant à la Bécassière, mot bien «français», c'est le plus récent ; mais les *bécades* gasconnes y ont toujours été présentes puisqu'en 1805⁽⁴⁾, les copropriétaires de ces parcelles, Baleste Marichon et Pierre Cravey jeune⁽⁵⁾, se font payer une partie de leur fermage en brochets et bécasses. Pendant la Révolution, cacher ces gains en bécasses était d'ailleurs peu recommandé, à preuve l'accusation portée le 24 Juillet 1791 contre la veuve Peyjehan, d'avoir dissimulé dans ses revenus de l'année 1790 la vente de 1000 paires de bécasses⁽⁶⁾.

La chasse à la bécasse était d'ailleurs un usage ancien puisqu'au XVIII^e siècle, le Captal autorisait, au grand douloir des ayant-pins, l'ouverture de «fenêtres» ou *bétey* pour installer des filets et recevait pour chacune la valeur en argent de 2 paires de bécasses, soit 48 sols. Se réclamant de son droit seigneurial de chasse, il louait ces terrains larges de 20 pieds sur 200 (= 422 m²) et ce malgré les ordonnances des Intendants et les arrêts du Parlement⁽⁷⁾. Ce fut d'ailleurs interdit par l'Intendant en 1752.

Les toponymes que nous venons d'évoquer concernent deux parcelles de Forêt Usagère connues sous le nom des *Courpeyres* et de *Maubruc*. On pourrait y ajouter celle qui, cadastrée en 1810 sous le nom d'*Îlot des courpeyres*, est

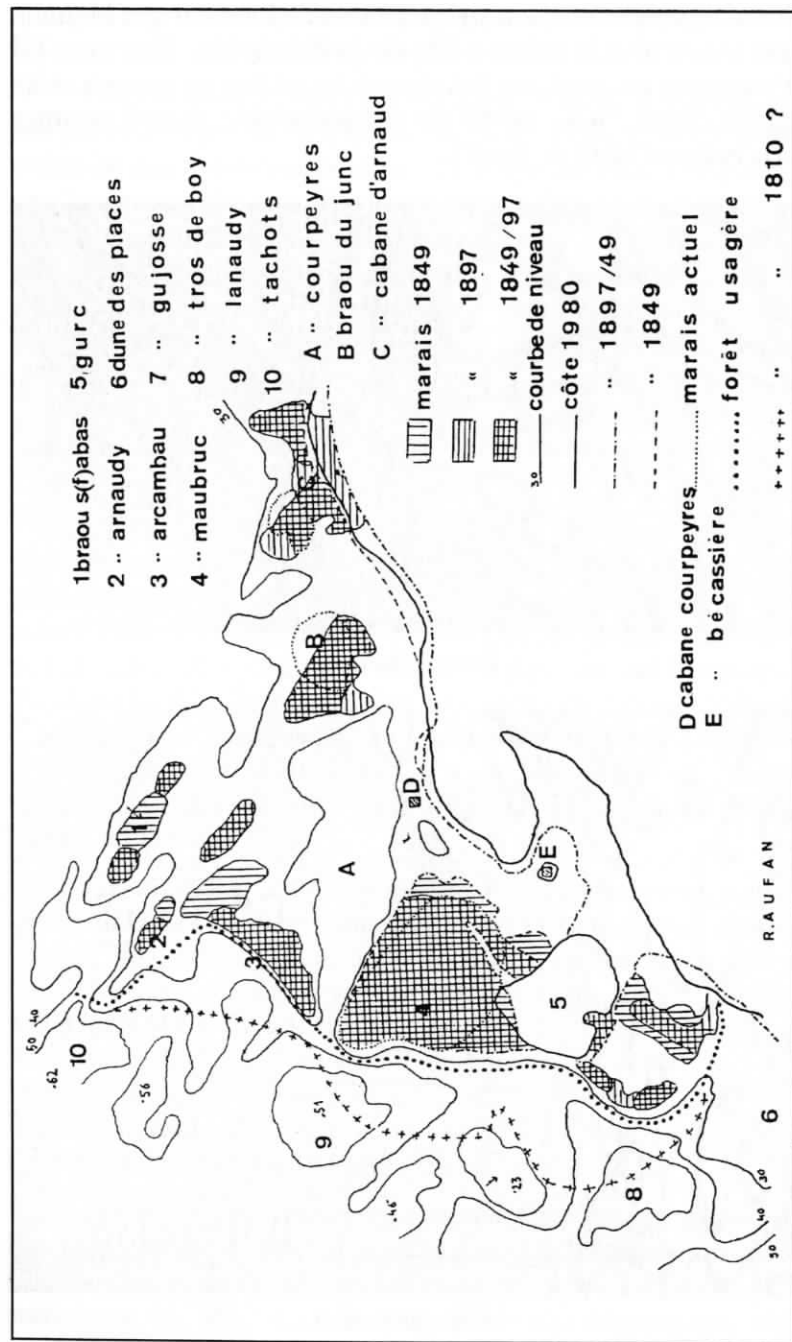
actuellement une dune de 31 mètres de hauteur sur laquelle est construite la cabane dite de *la Bécassière*. Son nom lui va comme un gant, un îlot dressé au milieu de marais et de plans d'eau, "**une sorte de promontoire lancé comme un regard vers le lac**"⁽⁸⁾.



Carte de Belleyme



Carte de Cassini



Essayer de reconstituer le passé de ces parcelles forestières est assez délicat car, en dehors de cette dune qui fait partie de l'ensemble des dunes paraboliques ou dunes anciennes et qui n'a donc jamais bougé, couverte qu'elle fut de forêt depuis sa naissance, tout le reste a été transformé et nous n'avons que très peu de documents graphiques.

Les plus anciennes cartes fiables sont celle de Belleyme (dont la feuille concernant Cazaux a été vérifiée en 1786) et celle de Cassini, publiée en 1804, mais dessinées toutes deux d'après les relevés de Mesnil en 1762-63⁽⁹⁾.

Cassini nous indique, à l'emplacement de l'actuel *Gunc de Maubruc*, un estuaire et un cours d'eau. La longueur de l'ensemble est d'un peu moins de 1000 mètres. Cette rivière coule du Nord au Sud et prend naissance dans la forêt. Belleyme ne dessine pas l'estuaire, mais le cours d'eau est bien présent et de même orientation.

Actuellement, tout ce secteur est parsemé de zones humides soit en eau (le *gunc* - trou creusé par un courant) soit en marais, les braous (*Maubruc*), soit en marais asséchés (*Arcambau*, *Arnaudy*... *Fabas*⁽¹⁰⁾) car depuis Cassini et Belleyme, le lac, qui à leur époque était au moins à 22 mètres d'altitude et débordait en période de pluies, a été ramené à la côte de 20,94⁽¹¹⁾. C'est cette baisse artificielle du niveau qui a bouleversé ces zones humides.

La carte que j'avais réalisée en 1988 pour l'exposition *Marais et Forêts des bords du lac de Cazaux* et dont je publie ici un extrait, montre l'importance de ces braous au XIX^e siècle : ils forment un alignement au pied des dunes de *Gujosse* et *Lanaudy*, dunes modernes de plus de 50 mètres. On aurait pu avoir un marais continu si la croupe des *Courpeyres* anciennement appelée, dit-on, *règue caude* ou *règue blanche* (dune chaude ou blanche) n'était venue l'interrompre. Lorsque, empruntant le chemin qui surplombe le marais de *Maubruc*, on arrive à son angle Nord-Ouest, la dénivellation est de chaque côté impressionnante.

La distance entre l'étang et le fond du marais d'*Arnaudy* est d'à peu près un kilomètre. C'est pourquoi j'avais alors émis l'hypothèse que ces marais correspondaient au tracé du cours d'eau de Cassini et Belleyme et à la fameuse "*rivière de l'étang*"⁽¹²⁾.

Celle-ci est citée dans un acte de vente de 1563 entre Martin Poms de Sanguinet et Pey de Caupos de Gujan qui achète "*icelle pièce de pignada... au lieu appelé badia d'Arcambau, confrontant devers soleil levant aux pins dudit vendeur acquis de Jean de Caupos, devers nuit aux pins de Caupos, acheteur, devers midi à la rivière de l'étang et devers Nord aux pins de Jean de Poms*"⁽¹³⁾.

Les Caupos commencent là une série d'acquisitions auprès des mêmes vendeurs Poms puisqu'on retrouve d'autres actes en 1562(1) et 1563(2). On peut penser, sous réserves, qu'il s'agit du même secteur puisque Martin de Poms a comme chaffre *Fabas*. Plus tard, au XVII^e siècle, la famille De Caupos augmentera encore ses possessions dans la Montagne en liaison avec l'éphémère «Manufacture Royale des Goudrons», mais c'est alors la résine qui les intéresse⁽¹⁴⁾.

Cette pièce, comme les suivantes, est située dans la "*Montagne et Pignada de Buch*"; le cours d'eau qui la bordait ne pouvait être l'exutoire de l'étang vers l'océan. En effet, la maquette réalisée par le Centre de Recherches et d'Etudes Scientifiques de Sanguinet démontre que le cours de la Gourgue, à l'origine de l'étang, s'incurvait vers le Sud-Ouest en direction du lieu dit le *Trencat* et que la sortie devait se trouver un peu plus au Sud. Ce toponyme, associé à celui proche du *prohoun* (dune et lette du profond), évoque lui aussi une tranchée, et très certainement l'exutoire⁽¹⁵⁾.

Le lac de Cazaux s'est fermé bien avant celui de Biscarrosse et, à cette époque, c'est vers lui qu'il s'écoulait, comme le prouvent les travaux archéologiques et les cartographies anciennes. D'ailleurs, dans l'acte concernant les

droits d'usage de Biscarrosse, en 1277, il n'est question que d'une "*ternière de Buch*". S'il y avait eu alors un cours d'eau entre l'étang et la mer, il est probable qu'il aurait servi de séparation plus franche que cette *ternière* simple «limite» entre deux seigneuries.

L'exutoire ne pouvait donc être à La Salie dont les "*hauts fonds*" actuels sont dûs tout simplement à l'érosion de la Pointe d'Arcachon puis à l'accumulation de ces sables, peut-être piégés par la construction du Wharf, dans une zone qui avait été, pendant les quinze années précédentes, soumise à une forte érosion, cette alternance de pics d'érosion et de sédimentation étant caractéristique de nos côtes.

La question qui se pose à propos de la *règue caude*, la croupe des *Courpeyres*, c'est l'époque à laquelle elle s'est formée : il s'agit vraisemblablement d'une poussée assez tardive des sables modernes qui a dû se produire entre les années 1760 (relevés cartographiques ayant servi à la carte de Cassini) et 1810. En effet, alors que sur la carte de Belleyme n'apparaît qu'une petite coupure de la forêt, qui était continue entre La Teste et Biscarrosse, il y a, sur le cadastre de 1810, une coupure plus large entre la pièce de *Maubruc* au Nord et deux petites pièces de pins au sud, près de la limite des deux communes : *Les Places* et *La Truque*. C'est donc que les sables blancs ont gagné le lac comme ils ont grignoté, et continueront à le faire, la Forêt Usagère ainsi que le montre la comparaison des limites entre 1810 et 1849 et les plaintes des «ayant pins» de la Forêt Usagère contre l'ensablement de leurs propriétés⁽¹⁶⁾. Toutes ces dunes blanches, sauf une partie de celle de La Truque où résistent encore les «pins de Fleury», seront semées entre 1831 (dune de *Lanaudy*⁽¹⁷⁾) et 1832 (dunes de *Tros de Boy*⁽¹⁸⁾, *Gujosse*, *La Place*⁽¹⁹⁾ et *La Truque*⁽²⁰⁾). Dans son inventaire des semis établi le 16 Avril 1834, le conducteur des travaux Dejean précise même pour 1832 *Lanaudy et Courpeyres*. Or sur les cartes des semis effectués à l'époque, ce nom n'apparaît jamais en dehors de la Forêt Usagère, mais il semble être traditionnel de désigner les du-

nes blanches par le nom des pièces de vieille forêt qui les borde. Marichon et Cravey avaient, comme trente autres propriétaires, le 19 mai 1829⁽²¹⁾ renoncé aux sables qui avaient recouvert leurs parcelles. Ils avaient posé deux conditions : que les semis commencent au sommet des dunes blanches qui les dominaient et que le versant Est continue à leur appartenir ; qu'ils puissent se réserver une bande de vingt mètres à l'alignement de leur parcelle ainsi que **"les entrées en pointe que les sables auraient pratiqué dans l'intérieur de leurs pièces"** à charge pour eux de les semer. Il est possible que Marichon ait utilisé cette dernière clause pour semer **"l'entrée en pointe"** de sa pièce, la *règue blanche des Courpeyres*, ce qui expliquerait l'annotation de Dejean, son beau-père. Mais il ne réclama rien et même pas l'application du décret de 1810 permettant aux propriétaires de récupérer les nouvelles forêts poussées sur leurs anciennes parcelles. Par contre, Cravey réclama une distance de dix mètres sur le versant de la dune dominant le marais de *Maubruc* et cent dix-huit mètres de large au pied de la dune de *Gujosse* ; cela explique pourquoi dans cette zone, les bornes de séparation avec les Eaux et Forêts ne sont pas au sommet du versant mais presque en bas de la pente, près du marais.

La forêt que domine la Bécassière est usagère, c'est pour cela qu'il y existe des pins très anciens car dans ce statut très particulier qui date d'avant 1468 et fut codifié à cette époque, le pin qui porte des aiguilles vertes, même si gemmé à mort il a pris la forme caractéristique du «pin bouteille», ne peut être abattu que pour satisfaire l'usage. Si donc personne ne le réclame, il peut vivre très longtemps. Ces pins servent de semenciers et de nichoirs aux oiseaux cavernicoles (mésanges, grimpereau des jardins...), et leur prestance a toujours été célébrée ; cela explique le respect que la population leur a toujours témoigné. Il y en a d'ailleurs un tout près de la cabane.

Outre ces pins, le secteur est caractéristique des paysages de ce massif : une «chênaie-pineraie» naturelle dans laquelle l'homme a toujours favorisé le pin, porteur de ré-

sine donc de revenus ; il est donc normal qu'on y trouve, surtout près des cabanes, des chênes majestueux. Ceux-ci aussi étaient respectés car dans le passé leur usage était fréquent pour la construction terrestre ou navale ; on mit même, en 1759, une partie de la forêt en réserve pour en reconstituer le peuplement de chênes. Ils sont en général présents près des cabanes (un peu à la manière de l'airial landais) et s'ils meurent, c'est plus souvent de mort naturelle que sous la hache⁽²²⁾. C'est d'ailleurs ce qui est arrivé à celui qui était proche de l'ancienne cabane des *Courpeyres*, actuellement disparue, située plus bas près du lac.

C'est en effet la disparition des résiniers propriétaires exploitants ou métayers qui explique l'aspect de plus en plus sauvage d'un massif que plus personne n'entretient. Mais si dans le passé cet entretien était mieux effectué et si les vaches sauvages, dont un dernier troupeau existait en 1956⁽²³⁾, y contribuaient, il ne faut pas en avoir une vision idyllique. Tous les observateurs, dont le plus célèbre était Durègne, ont remarqué cet aspect de forêt «vierge», unique en Aquitaine, **«ce hallier inextricable couvert de fleurs blanches au printemps : des chemins tortueux aux multiples ramifications conduisant à de pittoresques cabanes de résiniers occupant de vastes clairières gazonnées, ombragées par des chênes séculaires. Les pins eux-mêmes perdent le caractère industriel du semis moderne, ils poussent à l'aventure, sans règle, et tous les âges se côtoient...»**⁽²⁴⁾. C'est le statut usager qui a permis la conservation de ce paysage, et l'usager respectueux des textes n'a rien à voir avec le «forestier» marchand de bois de chêne qui vient illégalement couper n'importe quoi ! Mais il est vrai que de nos jours la forêt souffre et qu'il faut y remédier, mais ceci est une autre... histoire.

Pour revenir à la nôtre, abordons un autre point, celui de la propriété de ces parcelles.

Avant la Révolution, comme je l'ai montré dans un précédent article⁽²⁵⁾, elles appartenaient à la famille des Verthamon qui, outre *Maubruc* et les *Courpeyres*, possédait

aussi la parcelle des *Montauzeys*, au Nord, et celles des *Places et Longberns* au sud. Ces deux parcelles étaient alors usagères. *Les Places* se trouvaient, on l'a dit, à l'extrême sud juste avant la parcelle de *La Truque*, en limite de Biscarrosse ; par contre, *Longberns* a disparu de la toponymie mais devait être une zone plutôt marécageuse en bordure du lac car le *bern* est un aulne qui pousse dans les zones humides, mais comme elle portait encore des pins en 1802, son recouvrement par les sables a donc été postérieur.

Ces pièces et d'autres furent, après bien des péripéties, vendues comme biens nationaux et rachetées entre 1799 et 1801 par un groupe de propriétaires. Auparavant et depuis leur confiscation, elles avaient été travaillées par des fermiers, Labeyrie de Biscarrosse en Septembre 1792, puis Gaillon de Biscarrosse et Pitouet⁽²⁶⁾, avant d'être affermées pour 3 ans le 3 Thermidor An 2 (21 juillet 1799) à Peyjehan, puis le 12 Août à Cravey qui avait surenchéri.

Parmi ces péripéties, il faut noter le décès de Marie Caupos, veuve de Verthamon, la dernière propriétaire car cela retarda les ventes.

Elle mourut, comme je l'avais déjà indiqué, à Saint-Germain-en-Laye, rue des Ursulines, le 5 germinal An 4 (25 janvier 1796) à cinq heures du matin⁽²⁷⁾ ; elle ne put donc pas être enterrée à La Teste. D'ailleurs, de décembre 1793 à décembre 1796, le culte fut suspendu dans la paroisse où il aurait été pour le moins délicat d'organiser le cortège funèbre et public de la ci-devant Vicomtesse dont deux fils avaient émigré ! D'autre part, l'inventaire des biens nationaux du 28 janvier 1794 précise que la maison des Caupos sert de « maison commune » après avoir été habitée par le citoyen Havet, receveur des douanes⁽²⁸⁾.

Elle n'assista pas non plus à l'assemblée de la Noblesse du 9 mars 1789⁽²⁹⁾ et elle devait vivre plus souvent dans l'hôtel que son époux avait acheté à Bordeaux, 55 cours Georges Clémenceau, qu'à La Teste. Elle a d'ailleurs très vite quitté la région puisque, le 18 Mai 1792, lors de l'inventaire de ses biens testerins gardés par son régisseur

Fleury, elle est signalée vivant depuis 6 mois à Paris, rue de Babylone, soit depuis Décembre 1791⁽³⁰⁾.

Ce groupe d'acheteurs de biens nationaux était emmené par son « cousin » le notaire Pierre Jean Baptiste Baleste-Marichon⁽³¹⁾. Ils se nommaient Taffard, Portié, Quincarneau, Jougla, Fleury fils aîné, l'ancien régisseur et... Pierre Cravey jeune, l'ancien maire. Ce qui prouve qu'une fois apaisées les passions révolutionnaires, les bourgeois se retrouvaient pour profiter des biens ci-devant nobles.

Ils les ont achetés ensemble ; en effet, en 1802⁽³²⁾, Fleury, Cravey, Taffard de la Ruade, Jougla et Baleste Marichon se plaignent de la tempête du 11 Frimaire (3 décembre) qui a abattu des milliers de pins, en particulier dans les parcelles de *La Truque* (450), *Longberns* (154)⁽³³⁾, *Maubruc* (500), *Courpeyres* (680) et *Montauzeys* (1208). Ils précisent que ces parcelles sont indivises et ont été achetées en l'an VIII (le 16 Frimaire, soit le 8 décembre 1799) « **par la folle enchère qu'avait encourue Taffard leur ancien propriétaire et pour lequel ils ont dû payer des sommes considérables à la Nation** »⁽³⁴⁾.

D'après les déclarations de Fleury fils aîné⁽³⁵⁾, le partage entre les « coassociés » a eu lieu le 11 Pluviôse An X (31 janvier 1802). Cet acte a bien été enregistré chez M^e Dunouguey, notaire à Gujan, le 28 Fructidor An X (16 janvier 1803)⁽³⁶⁾.

De plus en 1805, ce sont Baleste Marichon et Cravey qui, ensemble, dans le même acte⁽³⁷⁾, baillent à ferme à Jean et Pierre, dit Cadiche, Castéra de Cazaux, les pêcheries avec "**nasses et filets à la senne**" situées sur *le gurg de Maubruc, les Courpeyres, le canal*⁽³⁸⁾ et le lac ainsi que sur *Longbern et La Place*. Marichon donne de plus la pièce de pins des *Courpeyres* avec son four à goudron, à gemme et à résine et la cabane ; quant à Cravey, il donne les pièces de *Maubruc, Longbern et La Place* avec là encore, un four, les dépendances et la cabane.

Chacun recevra 150 francs et 3 brochets pour les pêcheries. Marichon aura 1725 kg de résine cuite et bonne

marchande rendue au village de Cazaux et 8 paires de bécasses, Cravey 1500 kg et 6 paires de bécasses ; la résine payable le 1 Frimaire de chaque année.

Ces actes prouvent que Marichon et Cravey continuaient à s'entendre ; en effet, entre 1799 et 1803, le revenu des pins, tiré de l'ensemble des parcelles, dont les *Courpeyres*⁽³⁹⁾ et *Maubruc*⁽⁴⁰⁾, était mis en commun comme cela est précisé dans l'acte de 1803.

Mais cela prouve aussi que malgré le partage de 1802/1803, ils avaient gardé en commun la partie en eau⁽⁴¹⁾. D'ailleurs ce contrat est la conséquence d'une affaire judiciaire qui s'était produite l'année précédente : le 27 novembre 1803⁽⁴²⁾, Pierre Castera avait été traduit devant le juge de paix par Baleste Marichon et condamné à enlever les installations de pêche qu'il avait disposées dans le gurg de *Maubruc* et l'anse des *Courpeyres* car cela empêchait Marichon, qui jouissait paisiblement de la possession de ces lieux **"depuis plusieurs années", "d'y passer et repasser librement avec bateau, à l'effet du transport et autres usages pour l'exploitation de sa dite pièce de pins des Courpeyres"** et **"d'y pêcher dans toute son étendue"**⁽⁴³⁾.

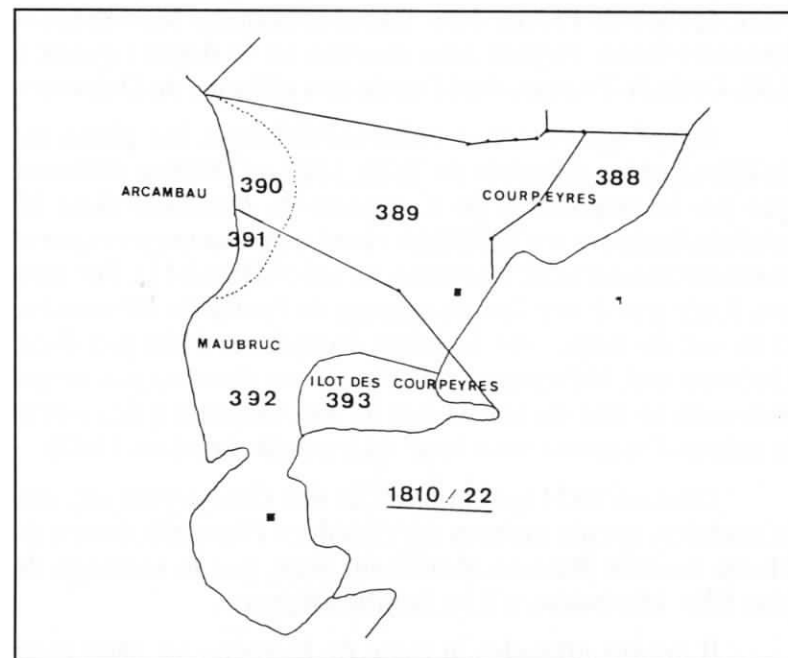
A la suite de quoi Castera «proposa», pour éviter de nouveaux frais, de reconnaître *«la possession et les droits certains et exclusifs»* de Marichon⁽⁴⁴⁾ et déclara que si *«son père et d'autres habitants de Cazaux avaient usé de cette faculté autrefois»*, c'était parce que Ruat, le ci-devant Seigneur, y autorisait la pêche et percevait des redevances *«au mépris des droits des propriétaires»*⁽⁴⁵⁾ !

Il «proposa» même de donner à Marichon toutes ses installations de pêche ainsi que celles de son frère Jean, contre la somme de cent francs qui représentait les frais, dépens et dommages et intérêts, auxquels il avait été condamné. L'acte fut passé devant le notaire Eymericq le 8 février 1804, et l'année suivante, les Castera récupèrent leur activité en louant, on l'a vu, pour 300 francs, le droit de pêche aux copropriétaires Marichon et Cravey... qui chaussaient ainsi les bottes de Ruat !

Castera avait-il compris le sens de la Révolution ? Ses propositions étaient-elles sincères ou lui furent-elles soufflées... ?

Ces actes prouvent aussi que les cabanes étaient habitées par les résiniers et que le secteur était très fréquentée ; chacun devait savoir ce qui s'y passait. Il en était de même pour l'ensemble du massif usager puisqu'en 1786⁽⁴⁶⁾ on dénombrait, dans la partie de la forêt qui se trouvait sur Cazaux, 40 fours à résine et qu'en 1778, dans la même partie, l'abbé de Brissac⁽⁴⁷⁾ comptait 45 cabanes.

Mais il ne s'agissait pas des parcelles actuelles : le cadastre de 1810 et la matrice de 1822 sont explicites : l'îlot des Courpeyres, où se trouve actuellement bâtie la cabane de La Bécassière, appartient à Cravey ; la cabane qu'il baille se trouve dans l'actuelle pièce de Maubruc. Quant à la cabane que baille Marichon, c'est l'ancienne cabane des Courpeyres qui sera encore occupée vers 1960⁽⁴⁸⁾ avant d'être abandonnée et de disparaître.



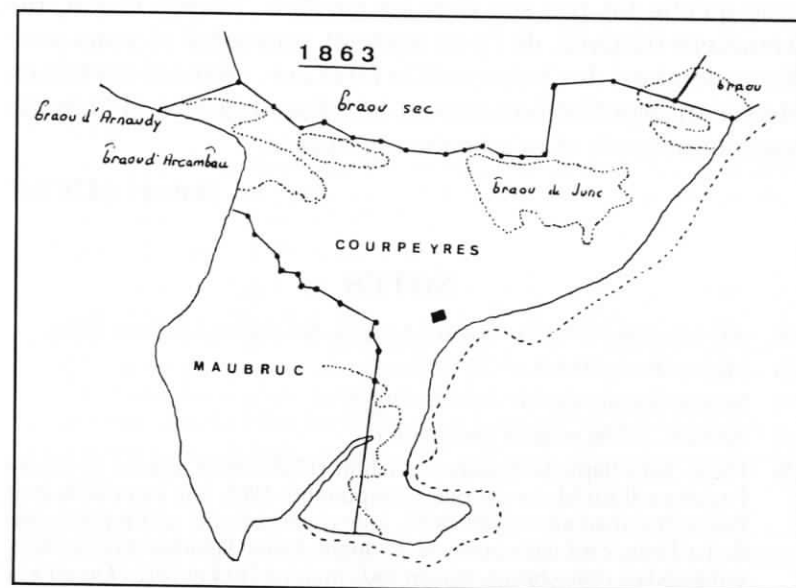
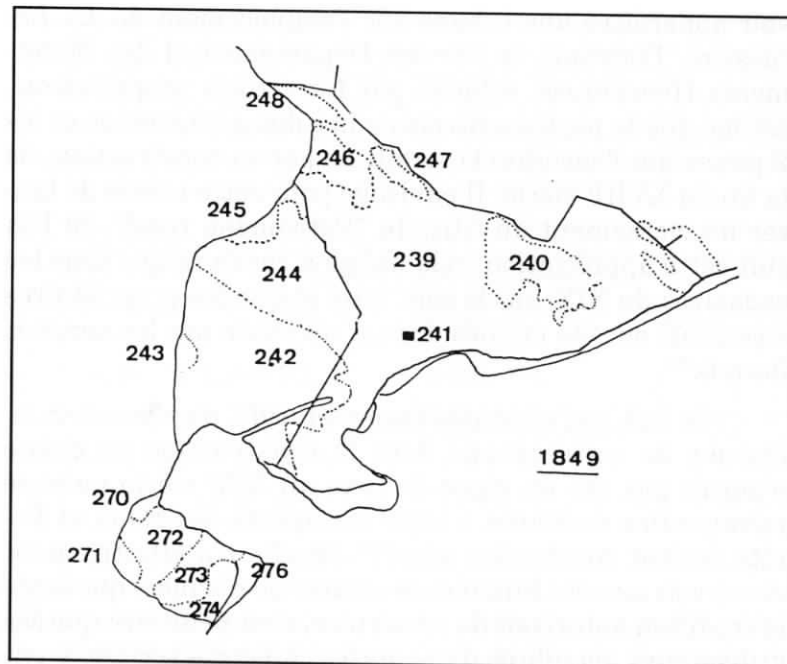
Entre 1810/1822 et 1849, soit entre deux relevés cadastraux, on note une modification importante, à savoir que l'ancien *îlot des Courpeyres* est désormais englobé dans la parcelle des *Courpeyres* (n° 239) et appartient à P.J.B. Baleste Marichon, ancien maire et notaire de Mios, Conseiller général du canton de La Teste, domicilié place de Labie dans la vieille demeure patriarcale. Il est l'époux de Delphine Dejean, fille de Pierre, Inspecteur des semis des dunes.

Quant à ce qui reste de la pièce de Maubruc, elle est en 1826 indivise entre les mains de Pierre Cravey et des héritiers de son épouse Catherine Portié : ses sœurs Marie, épouse de Pierre Desgons et Marie Anne, épouse de Gérard Desgons⁽⁴⁹⁾. C'est ensuite Joseph Dejean, parent éloigné de Delphine, et son épouse Marie Palmyre Desgons, fille de Marie Anne, qui en hériteront avant d'en transmettre la moitié à leur fils François Oscar Dejean, l'autre moitié appartenant à Ostinde Pontac⁽⁵⁰⁾. Ils en sont toujours propriétaires en 1849. Il faut noter que Delphine Dejean, épouse de Pierre Jean Baptiste Baleste Marichon, et François Oscar Dejean sont cousins au 3^e degré ; quant à J.M. Ostinde Pontac, c'est l'oncle par alliance de Delphine.

En ce qui concerne enfin les cabanes, les plans cadastraux et les matrices de 1810, 1822 et 1849 ne diffèrent que par la disparition de la cabane de *Maubruc* mais signalent toujours un bâtiment rural aux *Courpeyres* (porté successivement sous les numéros 181, 389 et 241). Par contre, il n'y a rien sur l'emplacement de l'actuelle *Bécassière*. Il en est de même sur la carte dressée en 1863 par Jean Hameau qui, bizarrement d'ailleurs, ne dessine pas ce qui se trouve au sud du Gurc mais ne met toujours qu'une seule cabane (toujours sous le n° 241 qu'elle avait en 1849).

C'est en 1874 que la parcelle des *Courpeyres* est, sur la matrice, portée au nom de Théodore Pégourié, époux de Marie Aurélie Baleste Marichon, puis, par le mariage de leur fille, elle passera à la famille Dignac.

Il faudra attendre la carte de Durègne en 1905 pour



voir apparaître une cabane sur l'emplacement de *La Bécassière*. Pourtant, le Service Départemental des Monuments Historiques, sollicité par les actuels propriétaires, estime que la partie centrale de la cabane (cheminée et les 2 pièces qui l'encadrent) serait, de par sa construction, de la fin du XVIII^e siècle. Il envisage pour cette raison de lancer un classement au titre du "Patrimoine rural". Si l'on suit cette appréciation, cela oblige à conclure que tous les cadastres du XIX^e siècle sont faux et que les propriétaires successifs ont été oubliés durant un siècle par les services fiscaux⁽⁵¹⁾.

Ce fait, qui n'est pas encore élucidé, n'enlève rien au charme de cette cabane dont la construction en chêne n'aurait pas été un signe de luxe au XIX^e siècle puisque même celles destinées à loger les agents des Eaux et Forêts étaient construites ainsi⁽⁵²⁾. Si elle n'a effectivement rien à voir avec les humbles demeures de résiniers que seule la tradition autorisait de construire, c'est peut-être que ses utilisateurs, membres d'une autre catégorie sociale, y ont apporté plus de soins. Mais, restaurée avec goût vers 1970, elle en a cependant gardé le caractère rustique, entretenue qu'elle fut par son dernier gardien, Lucien Fulon, récemment disparu. Je l'y ai souvent rencontré et nous parlions pendant des heures de la forêt car, même si certaines de ses interprétations étaient très personnelles, il l'aimait passionnément et m'a beaucoup appris.

Robert AUFAN

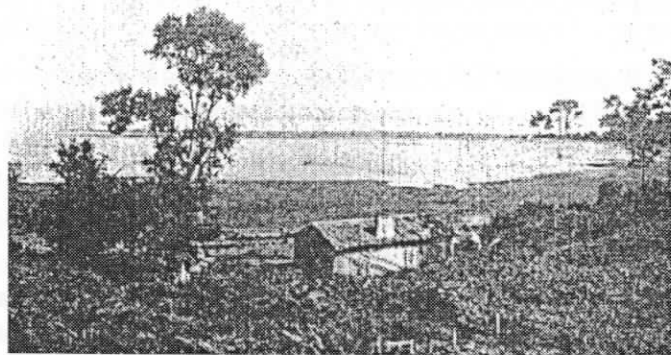
NOTES

- 1) AD Gironde 3 E 83 74 : notaire Arnaud de Laville (2 Janvier 1563).
- 2) Michel Boyé, SHAA n° 73, 1992.
- 3) Jacques Ragot, *Cazaux avant les bangs*.
- 4) ADG 3E 25236, notaire Dunouguey.
- 5) Pierre Jean Baptiste Baleste-Marichon (1765 -1805), époux de Marie Peyjehan. Il fut Maire de juillet à septembre 1805. Son beau-père était Pierre Peyjehan aîné (1759-1827), juge royal ; celui-ci ne fut pas maire de La Teste, c'est son cousin au 2^o degré, Pierre Peyjehan (1750-1821), qui accéda à cette charge, non en 1805 mais en 1814 et 1815 ! Quant à la

- «manipulation des urnes» organisée par Cravey, il ne peut s'agir que de ce qui s'est passé en 1798, lors de l'élection de Baleste-Marichon comme président de l'Administration municipale du canton de La Teste.
- 6) Cité par J. Ragot, *Pages d'Histoire du Pays de Buch*. Il s'agit de Marie Anne Baleste-Marichon (1721-An 8), veuve de Pierre Peyjehan, juge (1720-1785), mère de Pierre Peyjehan aîné, juge (1749-1827) et de Jean Baptiste Peyjehan (1753-An 12), l'adjoint de Brémontier.
 - 7) ADG C 3671. *Requête des habitants...* 1751. Ces arrêts avaient été pris après le grand incendie de 1716 dans le but de favoriser le repeuplement d'une forêt qui avait perdu près de 2700 hectares.
 - 8) Denis Blanchard-Dignac, «La Bécassière». *Bulletin de la SHAA n° 94*, 4^e trimestre 1997.
 - 9) R. Aufan, *La Naissance d'Arcachon*, SHAA 1994.
 - 10) D'après l'annexe de la Sentence Arbitrale de l'An 2, Fabas est en 1587 le surnom de Martin De Pomps, habitant de Sanguinet : le F a-t-il été transformé en S ou bien l'inverse s'est-il produit ?
 - 11) Ordonnance royale de 1836 consécutive au percement du canal Cazaux-La Teste.
 - 12) R. Aufan, *Marais et forêts des bords du lac de Cazaux*, Guide itinéraire, SHAA 1988.
 - 13) Voir note 1. C'est le premier acte de vente cité dans les pièces produites par les ayant-pins lors de la Sentence arbitrale du 27 Fructidor An 2.
 - 14) Voir R. Aufan et François Thierry, *Histoire des produits résineux landais*, SHAA 1990.
 - 15) Ce fait déjà avait été, bien avant que les sondages du CRESS ne le démontrent, signalé par Pierre Buffault en 1942 (*Histoire des dunes maritimes de Gascogne*).
 - 16) Ainsi en 1834 pour celles, plus au Nord, des Déserts, Broustics et Pennaou.
 - 17) Cette dune est parfois appelée Lanaudy, cela dépend des documents. Elle était recouverte par les sables en 1792 puisque Taffard y renonça au profit de l'Etat. AD 4 L 149.
 - 18) *Tros de Boy* signifie un morceau de pinhadar.
 - 19) Une place est en général le lieu où se regroupent les vaches sauvages, elles étaient nombreuses dans ces zones. Baleste-Marichon Jeune, en l'an 11, qui possédait un troupeau de 108 vaches se plaignait des interdictions de pacager dans les semis de l'Etat édictées par Peyjehan (A.M. La Teste). Les vaches quittaient souvent la Forêt Usagère pour aller pacager dans les lettes humides ou se promener au bord de la mer.
 - 20) Par contre, sur les cartes des semis, La Truque est portée pour l'année 1844.
 - 21) AD 6 J 75.
 - 22) Le véritable usager n'utilise pour son chauffage que les cassières, taillis de chênes, dont le furetage «en bon père de famille» est toléré.

- 23) Souvenirs de C. Taffard rapportés par Edgard Courtès *Le marquage des vaches à Bougès de Haut*, bulletin de la SHAA n° 47, 1986.
- 24) E. Durègne, *Contribution à l'étude des dunes anciennes*.
- 25) R. Aujan, *Les biens nationaux des Verthamon*, SHAA bulletins n° 75 et 76, 1993.
- 26) Adjudication du fermage du 28 janvier 1794.
- 27) Archives de l'état civil de Saint-Germain-en-Laye.
- 28) C'est le beau-frère de Pierre Jean Baptiste Baleste-Marichon (Pierre Labat et Michel Boyé *Les Baleste-Marichon*, bulletin de la SHAA n° 71, 1992).
- 29) Michel Figeac, *Destins de la noblesse bordelaise 1770/1830*, FHSO, 1996.
- 30) ADG Q 941. Six mois, cela fait depuis décembre 1791 ; or, c'est fin 91 que l'un de ses deux fils, le colonel François Marie de Verthamon d'Ambloy, élu député de la noblesse le 8 avril 1789, émigre pour rejoindre l'armée des Princes et c'est le 9 novembre 1791 que les biens des émigrés ont été placés sous séquestre.
- 31) Pierre Labat et Michel Boyé ont montré que les liens de cousinage qui unissent les familles Baleste-Marichon et Caupos remontent au mariage entre l'arrière-grand-père du notaire et Marie de Caupos (décédée en 1671). Mais dans la région, on est "cousin" au sens large.
- 32) ADG M 16.
- 33) On peut se demander si cette tempête n'a pas accéléré le recouvrement par les sables blancs de ces deux parcelles. Voir supra.
- 34) L'adjudication se fit pour 7300 francs qui ont dû être payés en assignats dévalués.
- 35) AM La Teste, PV de reconnaissance de dunes bordant la Forêt Usagère de La Teste (28 mai 1834).
- 36) AD 3 E 25835.
- 37) ADG 3E 25236 : notaire Dunouguey : 5 lots avaient été constitués qui furent attribués à Fleury (1/4 du *Moulin du Pré*, 2/3 de *La Truque*, *Putnaou*), Jouglà (1/2 de *Nottes et Déserts*, *Mouneys*, *Psychounins*, *les Arroucs* et *La Grave*), Taffard (1/2 de *Nottes et Déserts*, *Montauzeys*, *Estageots*), Marichon (1/4 du *Moulin du Pré*, *les Courpeyres* et *Petit Dulet*) et Cravey (*Relions*, *Maubruc*, *Longbern*, *La Place* et 1/3 de *La Truque*). Les landes du Porge restant en indivision jusqu'à ce que l'un d'entre eux en réclame une part.
- 38) Voir la carte : il y a effectivement, pendant tout le XIX^e siècle, un "canal" dans le Gurc.
- 39) Les Courpeyres cadastrées sous les n° 180 et 181 (cabane) et la partie du marais d'Arcambaud (n° 182) sont portés à la veuve Marichon en 1822 sous les n° 388, 389 et 390.
- 40) La part du marais d'Arcambau, Maubrus et l'îlot des Courpeyres cadastrés sous les numéros 183, 184, 185 sont portés en 1822 à Cravey sous les numéros 391, 392 et 393. L'îlot des Courpeyres perd alors son nom au profit de Maubruc.
- 41) En 1810, le cadastre reproduit ici montre que l'anse des Courpeyres est en partie privée.
- 42) Archives Dignac, acte du 17 Pluviôse An 12 (8 février 1804).

- 43) Si ces nasses avaient l'importance de celles décrites par Monique Brot et Jean Pierre Dubos (*Le Littoral Gascon*, SHAA, 1990), 50 à 100 mètres selon le nombre de filets, 2 ou 4, on comprend qu'elles pouvaient gêner la navigation.
- 44) On vient de voir que «ces droits certains et exclusifs» sur l'eau, Marichon les partageait avec Cravey. La phrase a certainement été dictée à Castéra par Marichon pour justifier ses prétentions.
- 45) N'en déplaise à Baleste-Marichon, il semble pourtant traditionnel que les seigneurs concèdent le droit de pêche sur les étangs. Voir à ce sujet les concessions accordées par le marquis de Civrac en 1655 et 1688 sur les étangs du Porge (SHAA n° 43, 1985). On peut aussi penser aux nombreuses concessions de pêche accordées par le Captal sur les lacs d'eau douce, concessions que les bourgeois locaux ne dédaignaient pas. Enfin en 1761, Ruat concède à Nezer pour les terres qui le bordent «le droit et faculté de pêcher et faire pêcher dans l'étang de Sanguinet...» ; en sont exclues les «concessions déjà faites par le dit Seigneur de Ruat tant aux habitants de Cazaux qu'aux autres». Enfin faut-il rappeler que la loi de 1793 considère les étangs comme d'anciens biens seigneuriaux puisque les communes de Sanguinet et Biscarrosse en acceptent la dévolution et afferment ensuite le droit de pêche... à leur profit, au grand dam des Testerins qui avaient eu la légèreté de refuser l'offre de l'Etat.
- 46) Abbé Baurein, *Variétés bordelaises*, 1786.
- 47) ADG C 308, lettre du 22 juillet 1778.
- 48) Denis Blanchard-Dignac, *La bécassière*, SHAA n° 94, 4^e trimestre 1997.
- 49) ADG 3E 25154, notaire Soulié. Partage du 4 avril 1832.
- 50) Marie Dejean, épouse en premières noces de Joseph Delis décédé le 16 Pluviôse An 13, avait épousé ensuite, le 11 Décembre 1817, Jean Marie Ostinde Pontac. En 1859, d'après la matrice cadastrale, cette part reviendra à Delis Pierre, né en 1804 de Marie et de Joseph. Il faudra vérifier si c'est par ces biais que fut transmise la propriété de l'îlot des *Courpeyres*.
- 51) Renseignements communiqués par Denis Blanchard Dignac.
- 52) Devis du 15 Avril 1828, AM La Teste.



Cabane des *Courpeyres* (photographie de M. E. Durègne)

UN PRÉCURSEUR : LE PÈRE BAUDRAND

Fondateur de Saint-Elme,
première école maritime française de commerce

Né à Lyon le 13 mai 1832 dans une famille de négociants, Joseph Baudrand, après avoir été l'élève des Dominicains, entre dans leur ordre poussé par sa foi et son amour du professorat.

Préfet des études à Sorèze, puis professeur et censeur à Oullins, près de Lyon, pendant les vacances il accompagne des élèves à Marseille et à Toulon, visite les ports et les navires marchands, se lie avec officiers et marins, navigue à l'occasion et se renseigne sur la vie maritime.

Il constate l'absence de formation générale de beaucoup d'officiers, à une époque où l'apparition de la vapeur et la création de grandes lignes internationales nécessiteraient de leur part, outre une bonne formation maritime, des qualités de gestionnaires, l'apprentissage des langues, la connaissance des droits internationaux, etc...

C'était alors, parmi les membres des équipages ayant débuté comme mousses, les plus intelligents et les plus capables, que se recrutaient, à partir de 24 ans d'âge et 60

mois de navigation, les candidats à la préparation du brevet de capitaine dans les rares écoles d'hydrographie consacrées à l'enseignement des techniques maritimes (cabotage ou long cours). Rappelons que pour la Marine militaire (La Royale), les lycéens préparaient un concours d'admission à l'École Navale de Brest fondée en 1830.

Découvrant l'existence des premières «écoles de midships» et de navires-écoles dans les pays anglo-saxons et scandinaves, le père Baudrand comprend la nécessité de créer un tel enseignement en France ; il commence à faire part de ses idées à ses supérieurs, puis dans les milieux maritimes : officiers, armateurs, chambres de commerce, ministères. Beaucoup prennent conscience de l'intérêt du problème, mais rien de concret n'en résulte malgré quelques tentatives régionales et la constitution d'une Commission d'Enquête parlementaire.

Nommé professeur à l'école dominicaine d'Arcueil en 1865, il réussit à intéresser à la question son directeur, le père Captier. En 1866, il rencontre le ministre de l'Instruction Publique, Victor Duruy, sans le convaincre que l'Etat doit prendre en charge l'école qu'il envisage.

Le père Baudrand vient alors à Arcachon, en avril-mai 1866, tenté par le magnifique plan d'eau que constitue le Bassin. Il visite le collège Saint-Ferdinand, créé par A. Deganne, dans un quartier alors peu aménagé, mais proche de la gare. Bien que les locaux soient libres, il se sent toutefois plus attiré par le Moulleau où les Dominicains possèdent une propriété, proche de Notre-Dame des Passes, mais assez exigüe. Il va même à Bordeaux étudier l'achat éventuel d'un navire-école.

De retour à Paris, avec devis et plans, il inquiète ses supérieurs par l'importance du budget nécessaire. Sans se décourager, il écrit à l'évêque de Marseille, au chef de Cabinet de l'empereur Napoléon III, aux ministres du Commerce, de la Marine Marchande et aux dirigeants de la Compagnie Générale Transatlantique (C.G.T.) qui, seuls, semblent séduits par ses idées.

Il obtient toutefois la création à Arcueil, en 1868, d'une section «Ecole de pilotins» qu'il souhaite nommer Saint-Elme, en l'honneur de San Telmo, patron des marins en Espagne.

Grâce à la C.G.T., il accompagne les premiers élèves à New-York sur le paquebot mixte *Pereire* (trois-mâts et vapeur), au cours de l'été 1868. A son retour, il est nommé directeur de l'Ecole préparatoire d'Arcueil. En juillet 1869, il embarque avec 7 élèves sur le paquebot *Lafayette* pour Brest, New-York et Québec. A la rentrée 1869, le père Captier a enfin décidé d'ouvrir à Arcueil une «Ecole centrale maritime».

Hélas, à la fin de l'année scolaire, la guerre éclate. Le père Baudrand s'engage comme aumônier-ambulancier. Si son courage lui vaut des décorations françaises et belges, lors de la débacle, il est fait prisonnier et interné au Mans en février 1871. Il ne pourra rejoindre Arcueil qu'en juin. C'est une chance car les insurgés de la Commune ont attaqué et pillé le couvent le 25 mai, massacrant le père Captier, 4 dominicains et 8 laïcs.

Devant les locaux détruits d'Arcueil, le père Baudrand pense que le moment est venu de réaliser son grand projet et de créer l'Ecole Maritime Saint-Elme à proximité d'un port, avec un bateau-école. En juillet, il va à Saint-Brieuc où l'Ecole Saint-Charles lui semble peu adaptée.

Le voilà à Arcachon où il décide de créer une société anonyme (capital 100.000 F.) dont il est actionnaire, avec MM. de Grangeneuve (gros propriétaire au Moulleau), Garros (architecte), du Pont de Romimont et le baron de Coullaine (ingénieurs des Ponts et Chaussées), le baron de Coriolis, Maury (négociant bordelais), Labouret (de la Société Immobilière d'Arcachon), le 14 novembre 1871, chez Me Martin, notaire à Bordeaux.

Il loue la villa *Mélusine*, boulevard de la Plage, et commence l'année scolaire 1871-1872 avec 7 anciens élèves d'Arcueil, avant de s'installer villa *Alba* au Moulleau, et de

s'équiper courant 1872 : grâce au don d'une tartane - *Le John* - et par achat du sloop *La Jeanne* (15 tonneaux) et de la goélette *L'Eclipse* (38 tonneaux). Les plaquettes éditées par l'Ecole signalent alors deux sections : le *noviciat maritime*, à partir de 11 ans, et la *section commerciale et maritime* de 15 à 18 ans.

Les événements s'enchaînent ensuite. Signalons les plus importants.

- en 1872 : location des locaux du collège Saint-Ferdinand à M. Deganne pour y installer ce qui sera l'Ecole Centrale Maritime d'Arcachon, subvention de la municipalité, création d'un pavillon et des armoiries de l'Ecole, des uniformes (grande et petite tenues, très maritimes), adoption de la devise *Aide-toi, le ciel t'aidera*.
- en 1873 : 18 élèves (6 midshipmen et 12 midshipboys), création des ancres d'honneur (rouge, argent, or) et voyage en mai de *L'Eclipse* à Bordeaux, Libourne et Rochefort.
- en 1874 : augmentation des effectifs, voyages de jeunes à New-York, les midshipmen vivent à bord de *L'Eclipse* (réveil à 3 heures, coucher à 21 heures⁽¹⁾).
- en 1875 : voyage-exercice en mer de *L'Eclipse* (83 jours) avec pour capitaine Hazera et escales à : Ile d'Yeu, Belle-île, Concarneau, Sein, Brest, Batz, Morlaix, Le Havre, Rouen, Paris (Quai d'Orsay), et retour par Cherbourg et Brest.
- en 1876 : achat du trois-mâts *Vera-Cruz* (31 mètres), transformé en navire-école aux chantiers de Bordeaux. Rebaptisé *Saint-Elme*, il est béni à son arrivée à Arcachon par l'archevêque de Bordeaux le 8 novembre 1876. A la rentrée, 70 élèves (dont 17 couchent à bord du *St-Elme*). Achat du terrain de Saint-Ferdinand. Voyage des pilotins à New-York.
- en 1877 : projets d'agrandissement du collège. Le *Saint-Elme* part pour un long voyage le 25 avril ; il fait escale

à : Oran, Alger, Naples (ce qui permet un détour à Rome où le pape Pie IX reçoit en audience le père Baudrand et les élèves), revient par Marseille (d'où le Père rentre par le train) et Malaga. Le Maréchal Mac-Mahon arrive à Arcachon le 11 septembre ; reçu par Deganne, en son château, le président de la République remet au père Baudrand les insignes d'officier d'Académie, soulignant ses mérites et regrettant que le navire-école *Saint-Elme*, retardé après Malaga, ne puisse l'emmener sur le Bassin comme prévu.

- 1878 : début des travaux d'agrandissement du collège destiné à accueillir 120 élèves ; leur coût, évalué à 80.000 francs, atteindra 100.000 francs. Le père Baudrand tient à ce que Saint-Elme soit représenté à l'Exposition Universelle mais le *Saint-Elme* ne peut remonter jusqu'à Paris et *l'Eclipse* est bien modeste ! Toujours entreprenant, le père Baudrand obtient de la duchesse de Montebello le prêt gratuit de son yacht *l'Etoile*, goélette de 60 tonneaux, plus prestigieuse et mieux adaptée.

Les élèves et leurs officiers partent donc de Bayonne, en direction de Saint-Nazaire, Lorient, Cherbourg, Le Havre, Rouen puis Paris (après dématage) ; le retour s'effectue dès le début juillet avec escales en Belgique, Hollande et Angleterre, l'arrivée se situant le 25 juillet à Arcachon.

Mais cette année 1878 voit l'apparition de bien des problèmes, notamment financiers à la suite de la construction des bâtiments qui a nécessité la constitution de la société civile Saint-Thomas d'Aquin et surtout avec un caudeu empoisonné pontifical.

En effet, le pape Pie IX avait évoqué à Rome les difficultés qu'il connaissait avec le royaume d'Italie, qui avait annexé Rome et saisi la flotte pontificale ; le successeur de Saint-Pierre, se considérant « prisonnier dans le Vatican », avait envoyé à Toulon son navire-amiral, *L'immacolata Conzezionne*, luxueuse corvette de 54 mètres, 600 tonneaux, 3 mâts et une machine à vapeur moderne, avec l'appartement du pape et même 8 canons ! Il souhaitait désormais

« l'offrir » au collège Saint Elme pour un versement symbolique de 50 000 francs.

Le père Baudrand décide d'accepter l'offre. Pourtant, elle vient trop tard, alors que le *Saint-Elme* a été aménagé et donne satisfaction. Mais l'*Immacolata Conzezionne*, beaucoup plus vaste, permettra un nouveau développement et les chaudières à vapeur correspondent à l'évolution des techniques maritimes. Et comment refuser l'offre généreuse du Saint-Père et se priver du prestige qu'apportera une telle donation !

Le *Saint-Elme* est mis en vente et, malgré une situation financière désastreuse, le père Baudrand signe donc l'achat de l'*Immacolata Conzezionne*, payable par échéances. Mais il faut remettre en état le yacht inutilisé depuis 10 ans, l'aménager en navire-école (l'appartement pontifical devient chapelle), couvrir les frais de l'équipage qui doit l'amener de Toulon à Arcachon (2 officiers et 10 hommes), prévoir leur rapatriement en Italie, acheter 50 tonnes de charbon, payer la francisation.

L'imprudente décision contribuera probablement à la disparition de l'Ecole Maritime en attirant l'attention des parlementaires, en majorité hostiles à l'enseignement des congrégations, depuis les élections de 1876 et 1879 qui ont vu triompher une majorité radicale et franc-maçonne, représentée par le député de Pons, Emile Combes, ancien séminariste et défenseur de la laïcité totale, futur président du Sénat.

- En 1879, l'*Immacolata Conzezionne* (dont 6 canons ont été supprimés) arrive à Arcachon, après une escale à Lisbonne, le 13 juillet ; le navire est inauguré et béni par le cardinal Donnet, archevêque de Bordeaux, lors des Fêtes de la Vierge, en présence d'un garde noble du pape en grand uniforme ; le pavillon pontifical flotte au grand mât, le drapeau tricolore à la corne d'artimon.

En août, Alphonse XII, roi d'Espagne, séjourne à Arcachon et fait un don de 500 francs à l'Ecole.

En septembre, la grande duchesse Catherine de Russie et sa suite, saluées par 9 coups de canon, visitent l'ex-corvette pontificale avant d'assister, le lendemain, aux régates à bord du Saint-Elme.

- en 1880 : en juin-juillet, le *Saint-Elme* part vers l'Espagne. C'est son dernier voyage. En octobre en effet, si le collège ouvre, la section «Maritime et commerciale» est supprimée, jugée trop voyante alors que les Jésuites sont expulsés de France et que les Dominicains craignent de subir le même sort. Le père Baudrand est affecté par la fin de ses rêves et sa santé s'en ressent.

Pourtant, il continue d'enseigner et essaie de liquider l'Ecole maritime, pour réduire le passif : il réussit à vendre l'*Immacolata Concezione* à l'armateur Gaillard pour 100.000 francs, mais n'en touche que 10.000, l'acheteur étant mis en faillite tandis que le navire est saisi à Londres.

En 1882, le père Baudrand est honoré par Alphonse XII qui lui remet la Croix de Commandeur du Mérite Naval Espagnol. En décembre, il est à la tête d'une importante délégation d'élèves, en uniforme bleu et ancres marines, lors des funérailles du cardinal Donnet, à Bordeaux. Hélas, le 23 février 1883, ce sont les obsèques du révérend père Baudrand qui sont célébrées à Arcachon ; le cortège défile depuis l'Ecole jusqu'à l'église Notre-Dame, avant que la messe soit chantée par les élèves.

L'*Eclipse* continuera à naviguer sur le Bassin jusqu'en 1887, date à laquelle elle sera vendue à M. Gué. Le *Saint-Elme* restera désarmé au port. Après la fin du paiement des annuités, le pape Léon XIII, successeur de Pie IX, offre en 1889 «une gracieuse embarcation» à voiles et avirons. Le collège Saint-Elme, élément important du développement d'Arcachon, continue à prospérer.

En 1894, l'archevêque de Bordeaux procède à la consécration de la chapelle. En 1901, le buste du père Baudrand est inauguré dans la cour d'honneur.

Sécularisés, les Dominicains restent à Arcachon jusqu'en 1903. Ils seront de retour en 1920. Lors de la séparation de l'Eglise et de l'Etat, en 1905, Saint-Elme est sauvé par le statut de société anonyme mis au point par le père Baudrand.

Des milliers d'élèves ont fréquenté ce collège ; certains sont célèbres à des titres divers. Citons Joseph de Pesquidoux, de l'Académie Française ; le baron Bich, célèbre financier qui fit don à l'Ecole de son voilier de l'America Cup, malheureusement peu utilisable sur le Bassin ; le capitaine Traizet, de la Compagnie Générale Transatlantique ; R. Sargos, l'historien des Landes de Gascogne ; José-Luis de Villalonga, noble hidalgo, écrivain et comédien et Jacques Ragot, notre Président d'Honneur et historien du Pays de Buch.

Quelques noms du corps professoral méritent mention : le père Maurel, le chanoine Martin, longtemps conseiller municipal et maire désigné en 1942, et les professeurs de musique et compositeurs Aristide Martz et Claude Terrasse.

Toujours en expansion, le collège Saint-Elme comprend aujourd'hui des sections sportives et pratique des échanges avec le pays étrangers et possède une active Association des Anciens Elèves.

Jacques DELAMARE

Sources et références :

- J. Traizet, *L'Ecole Saint-Elme d'Arcachon*
- J. Ragot, *Histoire de l'Ecole Saint-Elme* (manuscrit)
- B. Prouhet, *Recherches sur le collège Saint-Elme* (C.U.I.)

NOTES

- 1) Cette même année 1874, J. Cézard, ancien élève d'Arcueil, sauve son navire *Le Réveil* au cours d'un cyclone.

JEUX D'AUTREFOIS*

1) - LES BERTOLLES

(Jeu communiqué par M. Bordens, originaire du Porge)

MATÉRIEL : 2 morceaux de manche à balai, un de 20 cm environ, l'autre de 30/40 cm.

DÉROULEMENT : le jeu se pratique par séries comme pour les osselets. Si on perd, on passe la main.

1^{re} Série :

Avec le «grand», on fait sauter le «petit», (jongles), et on en compte le nombre, ce qui fait autant de points.

2^e Série :

On tient le «petit» par un bout ; on le frappe au moment où on le lâche avec le «grand» et il faut aller le plus loin possible. On compte alors les pas qui sont autant de points. (quels pas ?, contestations possibles).

3^e Série :

Placer le «petit» en équilibre sur le grand. Au moment où il tombe, le frapper le plus loin possible avec le «grand», et on compte les pas qui sont autant de points.

4^e Série :

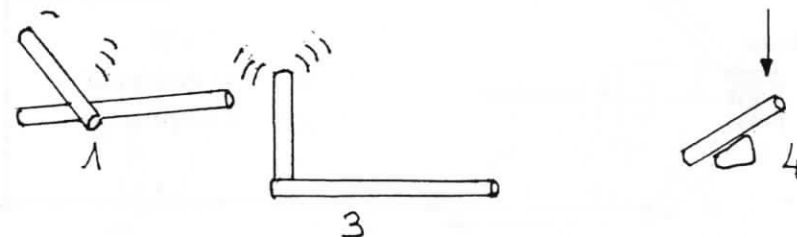
On place le «petit» sur un gros caillou. On frappe le point le plus haut, ce qui le fait virevolter. On le frappe

* Dossier établi par M. Jean-Louis Lapeyre (Lanton)

avant qu'il ne touche le sol, le plus loin possible. On compte les pas, autant de points.

5^e Série :

Comme la deuxième mais on compte les pas comme lorsqu'on «paille», talon-pointe, pied à pied.



VARIANTE : ceci paraît un jeu très «fermé», cependant les enfants y apportent beaucoup de changements. On peut par exemple organiser un parcours, aller d'un point à un autre, imposer un nombre de «jongles» avant d'attaquer les autres séries. Si on perd, on revient au point de départ.

2) - LOU BASTOU

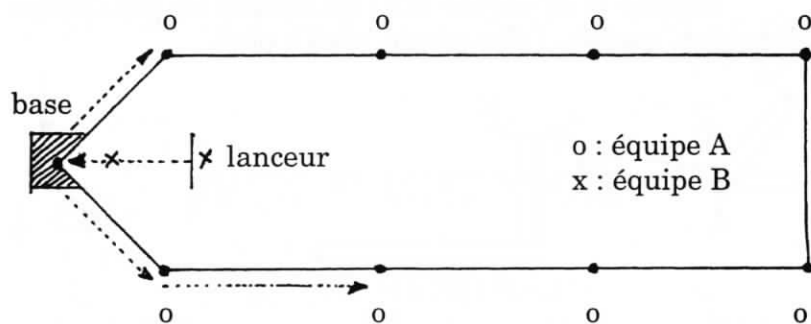
(Jeu traditionnel adapté pour les besoins de rencontres "Gasconnes")

L'origine du base-ball et du cricket anglais.

MATÉRIEL : une balle de tennis et une raquette style jokari (lou bastou). Des balises coniques. Un espace suffisamment grand (voir plan ci-après).

DÉROULEMENT : L'équipe A se place autour du terrain, plus un joueur à la "base". L'équipe B s'assoit sauf 2 joueurs : le lanceur et «lou bastounaire». Le lanceur lance la balle en direction du «bastounaire» qui doit la renvoyer le plus loin possible avec sa raquette. Le lanceur doit courir autour du terrain autant de fois qu'il le peut pour marquer des points : 1 point devant chaque balise. Il commence à partir de la base, en tournant dans le sens qu'il veut, tant que la balle n'a pas été renvoyée à la base. Le lanceur devient alors «bastounaire».

Si "lou bastounaire" manque la balle, c'est l'autre équipe qui joue. Le jeu se termine lorsque tous les joueurs ont tenu tous les rôles.



VARIANTE : On peut varier le nombre de joueurs, (espace), la forme du «bastou», (bâton en Gascon), la balle ; on joue sur un temps donné, (la récréation), ou avec l'idée de "celui qui arrive le premier à points" a gagné.

3) - PLUS FORT QUE JOUER AU BOUCHON...

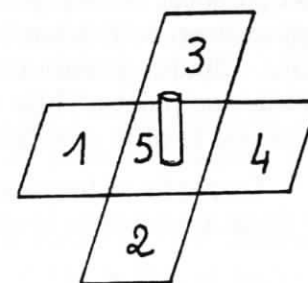
(Ceci est une adaptation de différents jeux traditionnels gascons. Les règles ont été légèrement changées en vue d'adaptation. On jouait au "bouchon" ou à la "galine")

MATÉRIEL : Un palet en plomb, la "piastre". (Traditionnellement, elles étaient fabriquées par les pères, qui y avaient aussi joué, dans les "fonderies" comme à Biganos : ces usines utilisaient le minerai de fer (pauvre) contenu dans ces pierres qui s'appellent "herrines". C'est le charbon de bois qui servait à chauffer. Elles faisaient environ 8 cm de diamètre. On les coulait aussi dans des boîtes de cirage).

Pour cette raison, nous les avons fabriquées dans le couvercle d'un petit pot de nourriture pour bébé dont on avait enlevé le joint de caoutchouc. Cela fait un palet de 5 cm pour 7/8 mm d'épaisseur.

Un morceau de gros manche à balai ou de tringle à rideau en bois de 7 à 10 cm.

JEU N° 1 : tracer une croix sur le sol composée de 5 cases numérotées. D'un point, lancer le palet dans chacune des cases dans le bon ordre. Celui qui fait le parcours le premier gagne.



VARIANTES :

- 1) Placer la galine dans une case et interdire de la faire tomber.
- 2) Placer la galine dans une case et obliger à la faire tomber : pour avoir le droit de tuer la galine, il faut avoir fait toutes les autres cases avant.
- 3) Changer l'ordre des cases.
- 4) Faire le parcours dans un sens puis dans l'autre.
- 5) Le joueur prend la galine dans la main ; il joue 1. Il part à cloche-pied (pieds joints, etc...) porter la galine dans la case. Il joue 2 : il va à cloche-pied chercher la galine, revient faire le tour de la base et repart porter la galine dans la case n° 2, etc...

JEU N° 2 : les mêmes règles qu'à la pétanque où la galine serait le "cochonnet" (2 ou 3 palets par enfant). Interdiction de faire tomber la galine (1 point de moins). On marque seulement un point par partie gagnée.

VARIANTE : le dernier joueur, voyant son équipe perdre, s'il annonce le coup, peut tuer le galine et ainsi annuler cette partie.

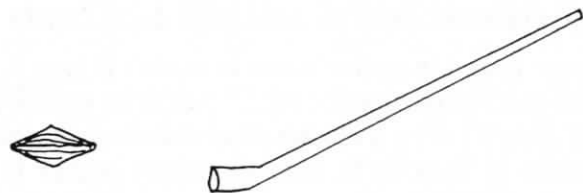
JEU N° 3 : c'est le jeu du bouchon. Il consiste à parier avec l'adversaire ; les mises étaient autrefois des boutons (voir *La guerre des boutons*), des pièces de monnaie. Elles étaient placées en équilibre sur le "bouchon" qui était normalement en Gironde un vieux robinet de barrique (notre galine). Aujourd'hui, ce pourrait être des POGs (Papaye, Orange, Guayave). Il faut 2 palets à chacun des joueurs. Le premier palet est lancé le plus près possible du "bouchon". Avec le deuxième, on fait tomber le bouchon, ce qui éparpille les mises. Chaque joueur ramasse les mises qui sont le plus près de son palet n° 1 (la variante consiste à ramasser tout ce qui est le plus près des deux palets du joueur).

La partie se termine si un joueur est ruiné ou lorsque les deux adversaires le décident (fin de la récréé !).

4) - LE MARTOLI

(Jeu communiqué par M. Lafont, lieu-dit Caplane à Salles)

MATÉRIEL : une "crosse" rustique en saule ou châtaignier, de 1,50 m environ (on arrive à donner la forme voulue en chauffant le bois au feu, avec un chiffon mouillé). Un morceau de houx ou d'acacia de 30 cm environ, taillé en biseau.



DÉROULEMENT : avec la crosse, on frappe sur le bout du "fuseau" posé à terre, ce qui le fait rebondir. Avant qu'il ne touche le sol, on le frappe avec la "crosse" et on mesure la distance. Ceci se joue en partie, revanche et "belle" si nécessaire. On peut faire un parcours, d'un point à l'autre, auquel cas on compte le nombre de fois où l'on a lancé. Celui qui le fait en "moins de fois" gagne (attention aux fenêtres car c'est un jeu qui a dû être inventé par un vitrier !).

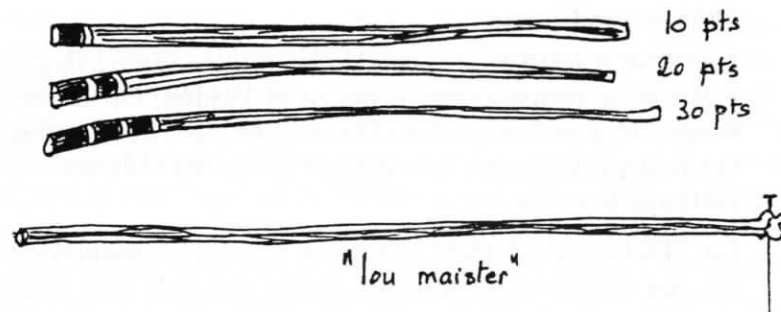
5) - LE JEU DE MILLE

(Jeu communiqué par M. Castet, membre de la Société Historique et Archéologique du Bassin d'Arcachon, historien amateur de Biganos)

MATÉRIEL : des tiges de "petit houx" de 10 cm environ, dont le nombre n'est pas limité (à couper en hiver de préférence). Une de 15 cm environ, "lou maister", le maître, dans laquelle on plantera une épingle, comme sur le dessin.

Avec un couteau, on fait des bagues sur les tiges : une bague = 10 points, 2 bagues = 20 points, 3 bagues = 30 points.

DÉROULEMENT : c'est le très vieux jeu du "Jonchet" (Moyen-Age), devenu le Mikado. C'est le même principe, sortir la pièce sans en faire bouger d'autres. A chaque fois, on note les points. Le premier qui arrive à mille a gagné. C'est "lou maister" qui le fait grâce à l'épingle ; on n'a pas le droit aux doigts.



6) - LES OSSELETS

(c'est un très vieux jeu qui remonte, semble-t-il, à bien avant le Moyen-Age)

MATÉRIEL : les osselets tiennent leur nom du fait que l'on jouait autrefois avec des petits os des pattes des animaux. Il en faut cinq, tous pareils, sauf un généralement rouge. Les métalliques sont préférables aux "plastiques".

DÉROULEMENT : c'est une suite d'épreuves où le gagnant est celui qui arrive le premier à la dernière sans erreur. Il faut lancer le rouge en l'air, faire l'épreuve et le rattraper. Si on échappe l'un ou l'autre des osselets, on passe la main. Avant de jouer, les joueurs lancent les 5 osselets qu'ils tiennent tous dans la main.

- Les "UN" : on lance le rouge et on ramasse les autres un par un.
- Les "DEUX" : on lance le rouge et on ramasse les autres deux par deux.
- Les "TROIS" : on lance le rouge et on ramasse les autres 3 + 1 ou 1 + 3.
- Les "QUATRE" : on lance le rouge et on ramasse les quatre autres d'un seul coup.
- L' "ARC DE TRIOMPHE" : on lance le rouge et on en ramasse un que l'on garde dans sa main. On lance le rouge et on en ramasse un deuxième que l'on garde dans sa main et ainsi de suite. On termine avec les quatre blancs dans la main.
- LA "TOUR EIFFEL" : prendre les quatre blancs dans la main et le rouge entre le pouce et l'index. On lance le rouge, on pose les quatre blancs et on rattrape le rouge. On relance le rouge, on ramasse les quatre blancs et on rattrape le rouge.
- LA "TÊTE DE MORT" : on place les quatre osselets entre ses doigts et on lance le rouge qui doit être réceptionné sur le dos de la main. De là, il est relancé et doit être récupéré dans la paume sans en perdre un seul des quatre autres.
- LE "PETIT PONT" : le joueur place son index et son pouce sur le sol de façon à faire le "petit pont". Il lance le rouge et doit faire passer les autres un par un sous le petit pont avant de le rattraper.

On n'est pas obligé de faire toutes les épreuves : seuls un, deux, trois, quatre et la Tour Eiffel sont obligatoires.

SITES ET PIERRES DU PAYS DE BUCH

LA FONTAINE SAINT-JEAN DE LA TESTE

Que sait-on des origines ou du moins de l'ancienneté de la Fontaine Saint-Jean de La Teste-de-Buch ? A vrai dire peu de choses. L'abbé Baurein, dans ses *Variétés Bordelaises* (1786) n'en dit rien et pour cause, le curé testerin Larchevesque ayant refusé de répondre à son questionnaire ; les données que l'abbé mémorialiste a consignées dans son chapitre sur la paroisse Saint-Vincent lui ont été communiquées par le curé Butet de Gujan. Plus près de nous, Oscar Dejean, auteur de *Arcachon et ses environs* (1858) reste tout aussi silencieux sur cette fontaine⁽¹⁾. Rien d'étonnant donc à ce que la Fontaine Saint-Jean de La Teste, par ailleurs bien délaissée aujourd'hui par les Testerins eux-mêmes, n'ait pas retenu l'attention d'Olivier Marliave dans son récent inventaire des sources et fontaines «guérisseuses» des Landes de Gascogne⁽²⁾.

Et pourtant ! Cette fontaine est mentionnée sur le cadastre testerin de 1810, avec l'appellation : *Fontaine de dévotion*. Elle ne sera vraiment à l'honneur que dans les Guides touristiques de la fin XIX^e/début XX^e siècle quand

il s'agira de mettre en valeur, aux yeux des *estrangeys*, le sud Bassin. Ainsi de Gabory, dans son *Guide d'Arcachon* (1896) écrit : «Au sud de La Teste se trouvent de belles prairies, et à leur extrémité une petite source nommée Fontaine Saint-Jean qui jouissait de la réputation d'avoir des propriétés miraculeuses, spécialement pour la cure des maladies d'yeux. Dans son *Guide Terre d'Amour* (1924), Guy de Pierrefeux, plus prosaïque, se contente d'indiquer «comment aller à la Fontaine Saint-Jean», en se rendant d'abord à la *Maison forestière du Juge*, en prenant ensuite la direction du sud-ouest pour contourner les prairies de Laurey et passer au *Cippe Brémontier*, enfin en contournant «par l'ouest les prairies de la Casterotte et de Capet». Aucune erreur possible, conclut-il.

En 1928, dans *Arcachon et le Pays de Buch*, André Rebsomen conseille, «en dehors des circuits à parcourir dans la forêt usagère, (...) l'agréable promenade de la Fontaine Saint-Jean où l'on peut se rendre très facilement en allant, d'abord, au nouveau cimetière de La Teste et en se dirigeant, ensuite, vers l'ouest, tout en demeurant au pied de la dune. La fontaine se trouve à un kilomètre du cimetière au pied de la dune de la Montagnette (forêt ancienne avec fougères). Cette source est ombragée par un superbe chêne, son eau est ferrugineuse et légèrement sulfureuse ; elle a, dit-on, des propriétés miraculeuses spécialement pour la cure des maladies d'yeux. Elle est très fréquentée le jour de la Saint-Jean (24 juin)».

Cinq ans plus tard (1933), le *Guide Bleu Illustré* consacré à Arcachon est nettement moins prolixe : «En se dirigeant vers le moulin de Braouet (petite chute d'eau), y lit-on page 42, et en longeant la base des dunes, on atteint la fontaine miraculeuse de Saint-Jean, au pied des dunes de Branquecourau (47 m). La région qui avoisine cette fontaine à l'ouest est extrêmement pittoresque ; elle offre une vue très étendue sur le Bassin, les landes et la forêt, de profonds vallons boisés, et un exemple du contraste de moins en moins sensible entre la région des semis et celle de l'ancienne végétation».

A peu près à la même époque, des revues spécialisées - *le Sud-Ouest Economique* (23 avril 1924) ou *Le Grand Tourisme* (janvier 1925) -, il est vrai essentiellement axées sur Arcachon, ne mentionnent pour La Teste, «la douairière», que l'ancienne chapelle des Captaux de Buch et le Cippe Brémontier, «les ruisseaux fleuris d'iris jaunes et les grasses prairies où paissent des troupeaux de vaches, comme en Normandie»⁽³⁾ sans oublier «la forêt de pins, d'une incomparable beauté»⁽⁴⁾. Collaborant au *Grand Tourisme*, Guy de Pierrefeux lui-même, dans sa contribution intitulée «Promenades autour du Bassin» passe sous silence la Fontaine Saint-Jean.

Loin des guides racoleurs et des publications qui regardaient de haut les mentalités villageoises, comment les autochtones, nos Testerins du début du siècle, voyaient-ils leur Fontaine Saint-Jean⁽⁵⁾ ? Rares sont les témoignages écrits qui nous sont parvenus. Ne résistons donc pas au plaisir de citer Gilbert Sore qui a consacré «A la Dune de Saint-Jean» un poème de son recueil *Une voile sur un pin et «A la source de Saint-Jean»* un chapitre de son ouvrage *De Baquemorte à Mapouchet - Entre Dune et Océan*.

Plantons le décor avec notre poète testerin

*...Un vieux chêne évoque les druides,
D'un autre monde éphémérides,
Robes blanches, faucille d'or ;
Et la source miraculeuse
Perle sous lui son eau rouilleuse :
Trône Saint-Jean dans ce décor.*

Et l'action. Avant la Grande Guerre. «*La fête à la source Saint-Jean, dans la forêt marque un grand moment de l'année. Surtout pour la jeunesse... Il faut traverser prés et champs, suivre la carreyre de la Migrèque, aborder les pins de la Séougue, traverser les prés de Branquecouraou. Et toujours devant nous, la couronne des pins de la dune Saint-Jean domine de sa pointe le moutonnement de la forêt. C'est un appel qu'elle lance vers nous... Après Branquecouraou, quelques pas sous les frondaisons et nous débouchons sur*

la fête. Devant nous le grand chêne, le chêne séculaire aux branches extraordinaires, sur lequel courent tant de fables. Pourquoi ai-je appris depuis que ces fables sont communes à beaucoup de villages ?

«La source miraculeuse se niche à son pied, dans l'ombre profonde du feuillage. Pour la circonstance, des mains pieuses l'ont nettoyée de ses feuilles et de tous les déchets accumulés une année durant...

« A l'abri du chêne et pour la circonstance, un petit Saint-Jean éclate de peinture fraîche. Des femmes trempent un mouchoir dans la source et la portent à leurs yeux ou aux yeux de jeunes enfants, espérant l'action bienfaitrice de cette eau miraculeuse...

«Plantées au hasard, à la hâte pour ce jour de fête, des tentes vertes abritent des tables de bois où l'on mange et l'on boit. Partout, des interpellations, des chants, des cris ; la forêt vibre.

«Un modeste étalage, le plus couru peut-être, présente les premières cerises de l'année. Mais, tout à côté, une large coulée de sable clair dessine l'essor de la dune et, vers le sommet, semble s'accrocher au nuage.

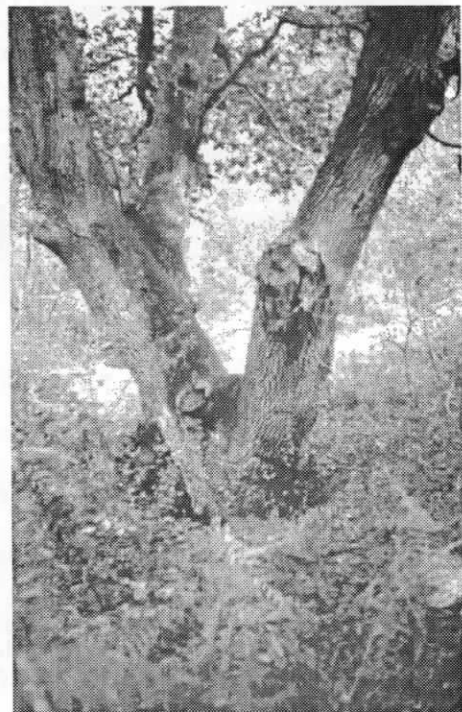


«C'est là notre champ clos. Tous les enfants y sont rassemblés, les uns grimpent, les autres dévalent ou roulent dans toutes positions, se poursuivent, se bagarrent, chutent les uns sur les autres. Les robes colorées des filles se soulèvent dans le vent. On joue à cache-cache dans les sous-bois. C'est l'attente angoissée de la découverte pendant que les cœurs cognent d'émoi !..».

Quelle foule, en ces temps-là ! Et quelle meilleure preuve que la photographie prise en juin 1914 et conservée par Mlle Passicousset.

Mme Riffault a bien voulu confier à Robert Aufan un témoignage recueilli en 1973, qui semble expliquer la fin du «pèlerinage» à Saint-Jean, le 24 juin, dans les années 1920 : «Jusqu'alors, les conscrits allaient, accompagnés du curé et de jeunes filles, tremper leur drapeau dans les eaux de la fontaine. La fête tournait souvent de façon... païenne entre filles et garçons. Cette année-là (1923?), après avoir été bousculé dans une mare, le curé s'en alla se plaindre à l'archevêque de Bordeaux qui décréta que la source serait tarie. Ce serait la raison de son détournement».

On raconte aussi, ici ou là, que les jeunes mariés y jetaient des piécettes (comme à la fontaine de Bourricos à Pontenx-les-Forges), que l'on accrochait aux branches du chêne des mouchoirs... Ces traditions lentement laminées au



cours des Années Folles, il n'en demeure pas moins que la Fontaine Saint-Jean -son chêne surtout- avait encore de l'allure il y a quelques années ; en témoignent les clichés pris à l'automne 1977. Mais le temps et, surtout, l'indifférence des hommes ont eu raison de la vieille Fontaine de dévotion.

Michel BOYÉ

avec le concours de Mmes Passicouset, Riffault, Andrée Watkins et de MM. Robert Aufan, Michel Jacques, Fernand Labatut et Jacques Plantey.



NOTES

- 1) La seule fontaine Saint-Jean mentionnée par Oscar Dejean est celle de Lamothe, p. 50.
- 2) *Sources et saint guérisseurs des Landes de Gascogne*, éd. Horizon Chimérique, 1992.
- 3) Albert Chiché, dans *Le Grand Tourisme*.
- 4) Guy de Pierrefeux, *ibid*.
- 5) Soulignons, contrairement à ce qui a été écrit dans le *Courrier français* du 30 juillet 1988 sous la signature de Y. Guédy, que le *chemin de la Procession*, qui voyait marcher côte à côte Gujanais et Testerins n'aboutissait pas à la Fontaine Saint-Jean.

A TRAVERS LE PATRIMOINE D'ANDERNOS

Villa IGNOTA ou Maison David

Ignota signifie "Ignorée de...". C'est le nom que son propriétaire Louis David, sénateur maire d'Andernos de 1900 à 1929, voulut lui donner, signifiant qu'il s'y retrouvait à l'écart des turbulences de sa vie bordelaise et parisienne. Ses initiales entrelacées ornent la façade ainsi que certaines pièces.

Construite en plusieurs tranches, la première fut achevée en 1908, la dernière juste avant les hostilités de 1914.

Elle se compose de trois corps de bâtiments, agrémentés de balcons et terrasses inégaux lui donnant un aspect accueillant.

A l'intérieur, des oppositions d'époques renforcent cet attrait. Sitôt franchie la belle grille en fer forgé du porche, vous entrez dans le hall Louis XVI (salle Pierre Loti) dont le plafond, découpé, entouré d'un balcon, donne sur l'étage.



Il s'ouvre par deux grandes portes garnies de miroirs sur un salon gothique aux boiseries de noyer (salle Toulouse Lautrec).

De l'autre côté, par une immense porte aux vitres biseautées dont les vantaux ont disparu, on pénètre dans l'ancienne salle à manger Empire (salle Sarah Bernhardt). On peut aisément supposer le luxe et la richesse d'origine. Quatre vaisseliers vitrés à la façade sphérique garnissaient les encoignures, le plafond rehaussé de couronnes impériales est assis sur une corniche fleurie de palmettes "retour d'Egypte" encadrées de modillons de l'époque.

Ces trois époques juxtaposées, aux lignes et aux coloris différents, donnent son charme à cette belle demeure.

Meubles anciens, tapis d'orient et bibelots rares décoraient l'ensemble de la maison.

Outre Sarah Bernhardt qui s'y rendait quotidiennement durant son séjour à Andernos de 1915 à 1917, cette maison fut fréquentée par les nombreux amis célèbres de M. David. Peintres, poètes, acteurs, auteurs, députés, ministres, aimaient à s'y retrouver.

Après le décès de Monsieur puis de Madame David, cette villa fut pillée et dégradée avant que la municipalité puisse la racheter et la restaurer, lui redonnant une partie de son précieux cachet.

Le parc autrefois entouré de hauts murs a été, après son rachat, ouvert et aménagé en un très agréable jardin public, au cœur de la ville.

Andernosiens et visiteurs apprécient ce lieu de détente et de verdure.

La Jetée promenade d'Andernos les Bains

Le principal port d'Andernos toujours «en eau» se trouvait à 300 mètres au large de l'actuelle halte nautique. On

y accédait depuis la terre par une digue de sable de 300 mètres, maintenue par de la brande ; à son extrémité, un fanal de 12 mètres de haut, monté sur des rails fut, à partir de 1903, éclairé toutes les nuits. Elle fut prolongée en 1908 par une passerelle en bois régulièrement entretenue, "passée au coaltar" car elle était recouverte à chaque marée montante.

Louis David, maire d'Andernos les Bains depuis 1900, envisageait depuis longtemps de faire réaliser une véritable jetée à cet emplacement. En séance du conseil municipal du 4 août 1912, on évoqua la construction d'une jetée de 680 mètres menant jusqu'au chenal.

Les hostilités de 1914-1918 retarderont le projet et ce n'est que le 6 février 1927 qu'un budget de 240 000 francs (de l'époque) est voté pour en assurer la construction.

Les travaux sont confiés à l'entreprise Bernège d'Aiguillon (Lot et Garonne), sous le contrôle de M. Armagnac, ingénieur des services des ponts et chaussées maritimes de Bordeaux. Ces travaux exécutés par des ouvriers recrutés pour l'occasion à Andernos s'avéreront difficiles :



durant l'hiver les coffrages seront emportés par une tempête et retrouvés sur la plage de Taussat.

Le 9 septembre 1928, M. le préfet de Gironde inaugure la jetée d'Andernos les Bains qui restera longtemps la plus grande d'Europe.

Pendant 65 années, elle verra passer des millions de promeneurs, jusqu'à que son état nécessite, en 1993/1994, une totale rénovation décidée par la municipalité de Philippe Pérusat. Le projet mis au point par l'architecte Pierre Raffy, en collaboration avec les services maritimes d'Arcachon, est celui que l'on peut voir aujourd'hui. Pin, aluminium et béton se marient harmonieusement et, la nuit, l'éclairage filant dans les mains courantes trace un trait de lumière avançant sur le bassin ; c'est un spectacle que de nombreux visiteurs ne se lassent pas d'admirer.

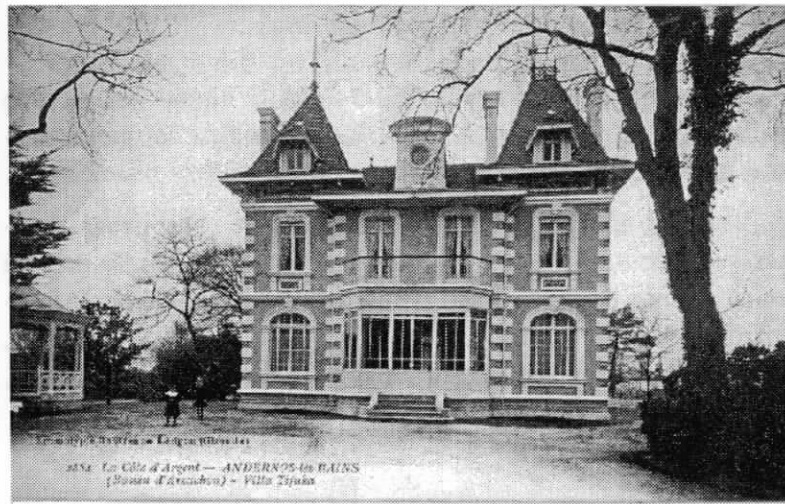
En 1995, la halte nautique en bout de jetée vient compléter cet équipement ; c'est un but de visite pour de nombreux promeneurs et, pour les parqueurs, pêcheurs et navigateurs, la possibilité d'avoir, comme au siècle dernier, leur bateau toujours à flot, quels que soient l'heure et le coefficient de la marée.

Villa «TIJUKA» (Hôtel de ville)

En 1908, M. Durocher fait construire cette villa pour l'offrir à sa maîtresse. Riche propriétaire terrien, notamment au Brésil, il lui donne le nom d'une montagne proche de Rio de Janeiro. Cette riche maison bourgeoise fut alors surnommée «la maison des amoureux».

Rachetée quelques années plus tard par M. Raffet, elle sera rebaptisée «La Renaissance» et transformée en pension de famille.

Après la guerre de 39/45, elle devient la propriété de



M. Barrau qui propose à la municipalité de la racheter. L'acte de vente sera signé par le maire, M. Despagne, en 1959 pour la somme de 180 000 F. Après quelques aménagements, elle deviendra l'Hôtel de Ville. En façade, à sa droite, la villa «Magali», petite dépendance, abritera jusqu'en 1997 la bibliothèque.

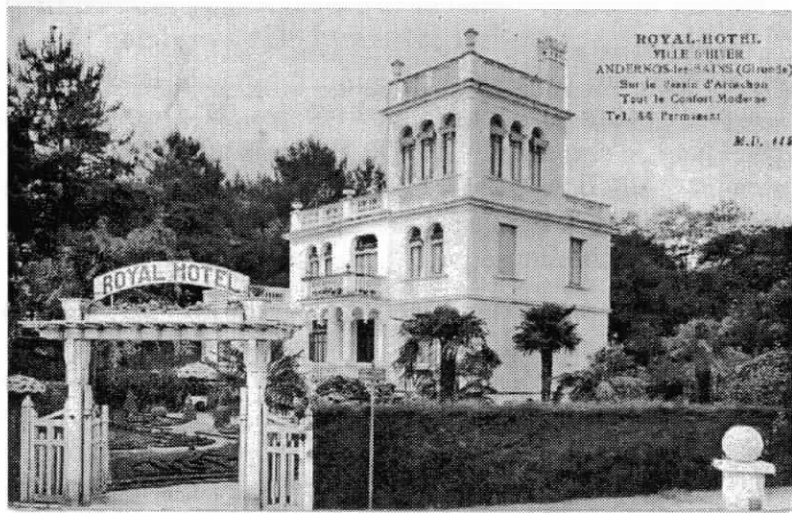
Devenue trop exigüe, elle sera agrandie et réaménagée en 1989 par la municipalité de l'actuel maire Philippe Pérusat. L'enduit de la façade ôté, de belles briques et moellons apparents lui redonnent son cachet ancien. Les grilles qui l'entouraient, enlevées, livrent le jardin au public après que le parc eut été totalement reconçu. Du petit kiosque désuet à sa gauche, il ne reste depuis longtemps que le socle.

On accède à l'intérieur par un perron donnant sur l'ancienne salle à manger. On peut encore y admirer la superbe cheminée en bois surmontée d'un tableau romantique d'origine, le plafond à lambourdes supporté par deux belles colonnes. Le charmant petit escalier conservé en l'état accédait autrefois aux appartements du premier étage devenus aujourd'hui les bureaux de M. le Maire et de ses plus proches collaborateurs.

Le Royal Hôtel

Depuis ses terrasses, la vue sur le bassin est encore remarquable ; elle l'était bien plus à l'origine, aucune maison ne s'interposait et les arbres étaient alors plus bas.

M. Douhaut, homme d'affaires aux ressources mystérieuses mais importantes, le fit construire pour en faire sa résidence secondaire. Il choisit un mélange de style californien et nord-africain. Il avait épousé une Audengeoise, beaucoup plus jeune que lui, fort bien élevée, très cultivée, qui avait vécu à la cour du Roi d'Espagne.



Bien évidemment, l'immeuble était richement meublé : piano à queue, meubles de style superbes, tapis anciens, bibelots rares, peintures. Le parc, conçu et réalisé par l'unique jardinier-paysagiste du nord-bassin, André Megge, était planté de nombreuses espèces rares.

Très rapidement, il fut transformé en hôtel-restaurant de prestige, le seul à Andernos à cette époque. Il était

alors fréquenté que par des vedettes, artistes ou riches propriétaires. «On dit» qu'Alexandre Stavisky y fit un long séjour ; sans doute y passa-t-il, car son épouse Arlette y vécut plusieurs mois et a bien marqué le souvenir de certains Andernosiens.

Devenue veuve, M^{me} Douhaut continua à exploiter l'hôtel. Sa fortune s'amenuisa peu à peu.

Réquisitionné pendant la guerre, il fut occupé par les Allemands. Après les hostilités, la fille adoptive du couple Douhaut, Mlle Mazet, dut faire des ménages pour subsister.

Les propriétaires disparus, le bâtiment passa de propriétaire en gérants et fut exploité en pension de famille pour estivants jusqu'au début des années 60. Les derniers pensionnaires témoignent qu'il était alors très vétuste, mais que l'on y trouvait encore la trace d'une splendeur passée.

Bernard EYMERI

Les illustrations proviennent de la collection de M. Richard Lahaye.

– 1918 - 1998 –

A l'occasion du 80^e anniversaire de l'armistice, nous souhaiterions évoquer dans les trois prochains bulletins les Monuments aux Morts des communes du Pays de Buch.

Articles, clichés, documentation seraient les bienvenus.

TÉMOIGNAGE

LA SAINT-JEAN

Je n'ai assisté qu'une fois à la Saint-Jean sylvestre, reçu qu'une fois de la source une onction maternelle. Cet après-midi là, notre vieille voisine, Marie Denier, avait réussi à arracher ma mère à son chantier, la pièce d'un filet de chalut accrochée à la barre de fer que soutenaient à ses extrémités deux énormes crochets fixés dans le chambranle d'une porte, dans notre cuisine.

Agenouillé au pied du chêne tutélaire, étourdi par le brouhaha joyeux des pèlerins, je penchai non sans appréhension ma tête vers la flaque mordorée nimbée de sable blanc dont la faible profondeur me surprit. L'eau frémissante de la source s'insinuait peu à peu dans la paume de la main déjà déformée par l'aiguille de la filetière qui s'était accroupie prestement à ma droite.

La paume ruisselante s'éleva lentement, effleura mon nez au passage ; je reculai prudemment ma tête quand une brusque torsion du poignet maternel plaqua la conque sur mon front. Aveuglé, je fermai les yeux, l'eau bénite coula dans les sillons d'une grimace de stupeur. Reprenant bien vite mes esprits, je courus à toutes jambes vers la dune promise, m'ébrouant comme un petit chien fou, pour me fondre sans tarder dans l'essaim des enfants qui folâtraient sur la coulée vertigineuse du sable de l'arrègue.

A cette époque, on transférait dans le sable de La Pey-le, au flanc de la dune Notre-Dame-des-Monts, le cimetière qui jouxtait l'Eglise Saint-Vincent depuis trois siècles. Soixante douze années se sont accomplies depuis.

Adolescent, j'ai souvent accompagné mon père dans la forêt usagère. Nous avons chaque fois fait une pause "à Saint-Jean". La niche délavée était vide, la source sourdait avec peine d'un tapis de brindilles et de feuilles fanées noircies d'humidité. Que de jeux et d'aventures aussi, organisés avec les copains du quartier aux alentours du beau chêne ! Seul, que de méditations au sommet de la dune ! Oui l'âme de mon village dont j'apercevais le clocher là bas à l'horizon marin habitait ici depuis toujours. Ces lieux étaient magiques.

Sans doute faut-il vieillir pour mesurer à l'aune de sa propre durée le temps qui s'écoule inéluctablement dans le gouffre sans fond de l'éternité !

Aujourd'hui, la voie rapide ampute la croupe de la dune Notre-Dame-des-Monts à l'aplomb du cimetière actuel. Puis elle coupe la Seube en son milieu et l'énorme trouée sépare désormais Branquecourau et Saint-Jean du corps de la ville. L'appendice routier récent qui file en direction de l'océan a peut être effacé définitivement une page médiévale de son histoire.

Comme les hommes, les paysages vivent et meurent. En disparaissant, ils emportent dans l'oubli maints souvenirs du temps passé.

Fernand LABATUT

JEAN COCTEAU, "DE MA PRISON DE L'ANCIEN TEMPS..." (1937)

"A Claude Labarre. De ma prison de l'ancien temps Jean", c'est l'envoi autographe signé de Jean Cocteau sur une de ses photographies de 1937, qu'a publié Jean-Emmanuel Raux dans son catalogue de la galerie d'autographes, Fonds Jean Cocteau, 1889-1963, Imprimerie Nationale, 1996, 117 pages (n° 232)⁽¹⁾. Ce catalogue parfaitement illustré est formé "d'une suite de documents, pour la plupart inédits, où transparait avant tout la recherche du vrai, celle qui demeure la grande interrogation de notre fin de siècle" (p. 5)⁽²⁾. Qu'apporte ce fonds privé, en cours de dispersion, sur notre connaissance de Jean Cocteau⁽³⁾ et en particulier de l'importance de son séjour arcachonnais avec Radiguet pour l'évolution de la personnalité du poète et des relations de l'«enfant terrible» avec sa mère ?⁽⁴⁾.

NUDITÉ MASCULINE À PIQUEY :

Ainsi est proposé un lot de photographies (n° 234) dont celle de Cocteau à Arcachon et celle de Cocteau, Georges Auric, Raymond Radiguet, nus en juillet 1923 au Piquey(sic)⁽⁵⁾.

Mais c'est surtout la correspondance à René Rocher (n° 236) qui est un témoignage important sur Jean Coc-

teau, adolescent et sur ses premières relations avec la présence maternelle. Cette correspondance commence en 1906. Cocteau a dix-sept ans. Les deux jeunes gens passent le baccalauréat avec beaucoup d'angoisse. René Rocher est reçu, Jean Cocteau refusé. Il a aussi assisté à l'examen de Laffitte, reçu : "Encore un et moi sur le carreau, c'est rageant". Mais il est surtout inquiet de l'opinion de sa mère qui vient de trouver des lettres intimes : "Terrible ! Maman a trouvé lettre de moi à Albert ! brrrrrr." Je sais quelles sont vos relations". Heureusement, il n'y a pour ainsi dire rien et j'ai pu jurer. Quelle affaire !" Cocteau fume déjà l'opium : "Je fume tellement de tabac opiassé que je vis dans une espèce d'abrutissement idiot et heureux qui m'empêche de penser trop au noir que j'ai à broyer". La mer l'enchanté : "Il fait un temps magique ! On avale du bleu et les marsouins font des pirouettes sur les vagues ! Je me rêve écrivant des Salambô ou bien des aphrodites tandis que ma cervelle reprend son cours normal..."⁽⁶⁾.

De nombreux documents livrent des silhouettes masculines, parfois même érotiques⁽⁷⁾. Or les dédicaces de Georges Auric (1899-1983), ami de Cocteau qui l'accompagne à Piquey, l'associent à sa mère, Madame Georges Cocteau, dans les années 20⁽⁸⁾.

Le fonds proposé à la vente est constitué de nombreux ouvrages de Cocteau offerts à sa mère. Les dédicaces permettent de mesurer l'importance de la présence maternelle et de l'évolution de la relation entre une mère et un "enfant terrible", en particulier depuis la mort de Radiguet (1923)⁽⁹⁾. L'exemplaire de *La Noce massacrée* est ainsi dédié : "à ma chère maman son enfant terrible. Jean Cocteau, Juin 1921" (n° 13). Le premier exemplaire de la première œuvre de Cocteau est dédié à sa mère (n° 1) : "Pour ma mama chérie. Jean". Il porte une mention de la main de Mme Georges Cocteau : «Ce volume, le premier paru, m'a été offert le 10 mars 1909 par Monsieur Jean de Bonnefon pendant une matinée consacrée à la récitation des vers de Jean à la Salle Malakoff». L'exemplaire *Le Potomak 1913-1914*, précédé d'un prospectus 1916, Paris, est

dédiacé : "Voici (Le Potomak) ma chérie, je t'embrasse Jean 18 juin 1919". Le Potomak est la première œuvre en prose qui fut rédigée bien avant *Le Coq et l'Arlequin*, en mars 1914 (n° 6). En janvier 1919, c'est un envoi signé sur un exemplaire de l'édition originale, *Le Cap de Bonne-Espérance*, Paris, 1919 : "à ma chère maman, souvenir de tendre respect Jean janvier 1919" (n° 8). *Poésies 1917-1920*, Paris, 1920, porte : "à ma chère maman J." (n° 12). L'envoi autographe de *Vocabulaire. Poèmes*, Paris, 1922, "à ma chère maman avril 1922 J. C.", est orné d'un petit dessin représentant un cœur (n° 17). Le frontispice de *La Rose de François*, poème inédit par Jean Cocteau, est un portrait par Marie Laurencin accompagné de l'envoi autographe : "à ma chère maman, Bonne année ! Jean 1922" (n° 18).

La dédicace de l'exemplaire de *Thomas L'Imposteur. Histoire*, Paris, 1923, semble marquer une évolution dans les relations avec sa mère : "à ma chère maman son ami J. C. 1923" (n° 22). La dédicace du roman *Le Grand Ecart*, Paris, 1923 est identique : "à maman Son ami Jean Juin 1923" (n° 26). C'est *Plain-Chant*, Paris, 1923, qui porte une émouvante dédicace "inspirée par la mort de Radiguet" et confirme cette présence maternelle enrichie "d'amitié" : "à ma chère maman à la seule vraie raison qui me permette de vivre Jean" (n° 28)⁽¹⁰⁾.

NAISSANCE D'UN SIGLE GRAPHIQUE⁽¹¹⁾

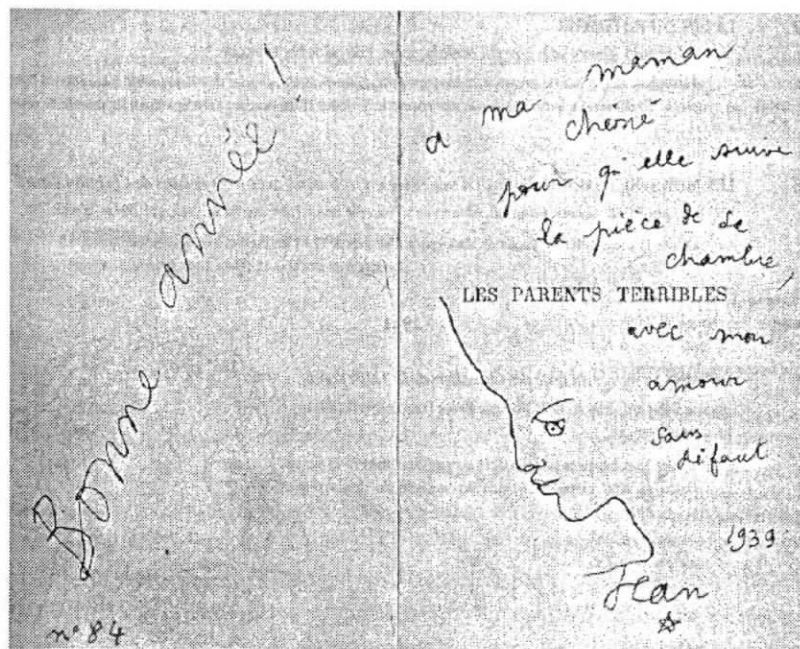
Un envoi autographe en 1910 (*Le Prince frivole*, n° 2) est ainsi adressé à Maurice Magre : "A Maurice Magre dont je viens de lire avec une émotion charmée la merveilleuse Méduse !! de tout cœur Jean Cocteau". Dès 1922, la dédicace à sa mère est ornée d'un petit cœur (n° 17). Un exemplaire de *Poésie. 1916-1923*, ... Paris, 1925 porte : "à ma chère mère maman sous le signe du bonheur de Paul, c'est-à-dire du nôtre. Jean", avec un petit cœur (n° 37). *L'Ange Heurtebise. Poème avec une photographie de l'Ange par Man Ray*, Paris, 1925, est signé : "Jean L'Oiseleur" sur un cœur et

adressé à Georgette Leblanc : "Je n'ai que cet exemplaire détestable, mais le fruit est intact sous l'écorce et le cœur qui vous l'offre est pur Jean". La dédicace est surmontée d'un autre petit cœur (n° 41)⁽¹²⁾.

L'étoile est aussi associée à la signature du poète. L'épreuve corrigée et enrichie de très nombreuses corrections de la main de Cocteau et de directives de mise en page avec la mention "achevée d'imprimer le 25 octobre 1927 de *Roméo et Juliette* (n° 52), livre un dessin signé de "Jean" surmonté d'une étoile, avec la mention "à mettre au verso de la dédicace". Le dessin représente un personnage, sans doute Roméo, avec une épée à la ceinture, qui arrache de sa poitrine ouverte un gros cœur surmonté d'une petite croix(?). Ce dessin a été rayé. La première édition de cette œuvre est parue le 23 janvier 1928 non illustrée. Deux étoiles à cinq branches se retrouvent encadrant le nom imprimé de Jean Cocteau sur l'exemplaire qu'il a corrigé d'*Antigone. Les mariés de la Tour d'Eiffel*, Paris, 1928 (n° 57). Sur la couverture en papier calque d'un catalogue de photographies d'objets réalisés par Jean Cocteau figurent une étoile et la signature "Jean" (n° 60, 1928)⁽¹³⁾.

En 1929, c'est la publication du roman *Les Enfants terribles* (n° 62). Un exemplaire, *Le Livre Blanc...*, Paris, 1930, a été enrichi d'un envoi autographe à Barbette : "Cher Barbette que te donner en échange de ce service ? Toi dans la loge du film avec tous ses sortilèges ! J'ai 2 exemplaires de ce livre assez rare. Je t'en apporte un Jean. Je ne suis pas venu parce que dimanche matin m'a tué. J'aurais dû être au lit avec la fièvre. Tu devines la suite de cette fatigue au studio" (n° 64). Barbette, de son vrai nom Vander Clyde, était un acrobate qui se déguisait en femme et qui présentait tous ses exercices sans révéler son véritable sexe. Jean Cocteau lui a réservé un rôle dans le film *Le sang d'un poète*⁽¹⁴⁾. L'étoile se retrouve donc en général associée à la signature du poète (n° 64, 1930). Il en est ainsi sur un exemplaire de service de presse, *Morceaux choisis. Poèmes*, Paris, 1932, dédicacé par Cocteau : "à maman, Souvenir du printemps si grave de 1932. Avec l'amour de Jean" (n° 71).

Dans un envoi de l'*Essai de critique indirecte. Précédé d'une introduction par Bernard Grasset*, Paris, 1932 : "à Pawlowsky, l'amitié de toujours, Jean" et étoile. L'expression "l'amitié de toujours" est entourée d'un trait (n° 74). Mais des dédicaces sont aussi ornées de profils. *Les Chevaliers de la Table Ronde*. Pièce en trois actes, Paris, 1937, porte : "à ma mère chérie merveille des compagnons de peine. Jean". La dédicace est accompagnée d'un dessin à l'encre représentant un visage de profil. La couverture est illustrée avec un dessin au crayon de Cocteau représentant deux visages en tête-bêche. *Les Parents Terribles*, Paris, 1938, (n° 84), porte l'envoi : "à ma maman chérie pour qu'elle suive la pièce de sa chambre, avec mon amour sans défaut 1939. Jean". L'envoi est associé à l'étoile et à un dessin, visage de profil dont le trait est lié à la signature. La disposition révèle une recherche de mise en page. En effet, sur la page d'en face, en grosses lettres et en diagonale : "Bonne année".⁽¹⁵⁾



ENTRE PICASSO ET RADIGUET, Editions Hermann, 1937, (n° 206)

C'est en 1915 que se rencontrèrent pour la première fois Jean Cocteau et Pablo Picasso. Ce fut, dit Jean Cocteau, "la grande rencontre". Il célébra Picasso par ces termes : "Picasso m'a enseigné à courir plus vite que la beauté" (n° 4). C'est en février 1919, la publication de son poème, *L'Ode à Picasso*, poème 1917 (n° 5)⁽¹⁶⁾. De plus, le catalogue de l'exposition *Picasso et le Portrait*, qui s'est tenue du 18 octobre 1996 au 20 janvier 1997 dans les Galeries nationales du Grand Palais à Paris, apporte des éléments de comparaison permettant des hypothèses sur la signification des figures humaines de Jean Cocteau.

Chez Picasso, il s'agit d'un portrait subjectif ou encore "autobiographique". L'image joue un grand rôle dans la manière dont Picasso s'interroge sur le compte des autres. Eva Gouel (Marcelle Humbert) meurt de la tuberculose fin 1915. Picasso se rend à Rome avec Cocteau en 1916-1917 pour réaliser les décors et costumes de *Parade*, interprété par les Ballets russes de Diaghilev. C'est à Rome le dimanche de Pâques 1917 que Picasso fait le portrait de Jean Cocteau. En 1917, Picasso exécute une toile grandeur nature représentant Olga Khoklova, la danseuse des Ballets russes qu'il épouse l'année suivante. C'est l'époque où il fréquente Eugenia Errazuriz, une riche Chilienne. C'est dans sa villa que les jeunes époux passent leur lune de miel à Biarritz, l'été 1918. La découverte du monde des Ballets russes et sa rencontre avec Olga lui font développer la veine des portraits qu'on appelle "ingresques" (en ignorant d'ailleurs que son dialogue avec Ingres avait commencé en 1905). Picasso pousse l'investigation jusqu'à se dessiner en 1972 face à sa propre mort. Pour Picasso, la première présence, la plus obsédante est la sienne. Qui est-il ? Où va-t-il ? Il se le demande à quatorze ans, dès ses premiers autoportraits dans lesquels il se déguise et cherche surtout ce qui l'identifie sous ses aspects différents. La frontalité et la mutation selon la complexité de sa vie affective caractérisent les portraits de Picasso.



Or ce qui caractérise l'échange graphique de Cocteau avec l'autre, c'est un profil masculin sans grande variante⁽¹⁷⁾. Ce sont deux comportements fondamentalement différents devant le «mur» ou la «muraille». Ainsi sur un *Autoportrait dans l'atelier*, 1901, par un effet de surimpression la silhouette de l'artiste en habit et haut-de-forme semble surgir du mur où sont accrochées des toiles. Au dos de l'épreuve photographique, Picasso notait en espagnol : "Les murailles les plus fortes s'ouvrent sur mon

passage. Regarde !". L'artiste faisait ainsi sienne une phrase des *Chants de Maldoror* dans laquelle Lautréamont dépeint le Créateur tandis qu'il franchit les murs d'un couvent-lupanar, laissant sa victime écorchée des pieds jusqu'à la tête. De même, Picasso traverserait les murailles faites de ses propres œuvres, etc... (Anne Baldannari, p. 23). Picasso à travers sa peinture combat une impression d'enfermement et selon les périodes il trouve diverses issues graphiques.

Or dans des notes diverses (n° 242), Jean Cocteau confirme quant à lui un comportement troglodytique même à travers ses dessins : "Pour la renaissance et les perspectives qui tuent. Des Beaux Arts considérés comme des assassins. Poème. Les Statues vivent les perspectives... Les

Médicis avaient leurs astronomes, leurs alchimistes et leurs peintres de perspectives. A Florence, il n'est pas rare qu'on découvre un ou plusieurs squelettes dans l'épaisseur des murailles démolies sur lesquelles étaient peintes des perspectives. *Combien d'hommes distraits, victimes des perspectives, ont pénétré en elles et ne sont jamais revenus...*". Sa seule prison est celle "de l'ancien temps". L'amour a fait de moi une victime et un fantôme. C'est la seule chose qui compte. Aimez. Aimez-moi. Je vous aime ..." (lettre adressée à Claude Labarre, Paris, 1934, n° 268).

En conclusion, ce fonds privé révèle d'autres aspects plus ou moins bien connus de la personnalité de Jean Cocteau. Une correspondance avec René Bertrand, égyptologue, échangée de 1954 à 1963, révèle ainsi une réelle curiosité scientifique de Jean Cocteau (n° 282 à 288). C'est aussi ses décorations des chapelles Saint-Pierre de Villefranche-sur-Mer (n° 133) et de Saint-Blaise des Simples à Milly-la-Forêt (n° 140, 141, 142). En effet, sur une photographie de Cocteau, en 1941, au cours d'une répétition pour *Les Monstres sacrés*, le poète a écrit : "A Claude Labarre, la belle époque des Monstres. Les monstres ont changé. Jean Cocteau".

Jacques CLÉMENS

NOTES

- 1) N° 110, envoi autographe : "à Claude-François Labarre son vieil ami Jean Cocteau 1947". N° 232, photographie de Cocteau avec un envoi autographe signé : "A Claude Labarre, souvenir d'une amitié ancienne et des ondes d'un cœur. Jean Cocteau". La photo est illustrée par Cocteau, à l'encre, de quatre dessins originaux représentant des visages et un œil. Claude Labarre et Jean Genet (pp. 113-115).
- 2) N° 116 : *Drôle de Ménage*, Paris, 1948 porte la dédicace "à Claude François Labarre en souvenir de Jean Cocteau" avec un dessin original à la plume d'un petit garçon en culotte courte et en habit de marin (?) qui s'est arrêté de jouer au cerceau et qui regarde vers le haut.
- 3) Voir notre article, Jean Cocteau, le Bassin d'Arcachon et l'Allemagne (1917-1945), dans *B.S.H.A. d'Arcachon*, n° 177, pp. 1-24.
- 4) *Les Enfants terribles* (1929) ; *Les Parents terribles* (1938).
- 5) N° 24 et n° 25 : Cocteau : négatif de la photographie précédente auquel on joint trois tirages d'époque. Notons que le n° 270 est un contrat signé "Jean Cocteau" avec la mention "Lu et approuvé", Bordeaux, le 1^{er}

- septembre 1945 : "Je soussigné J. Karpain directeur du Trianon de Bordeaux m'engage vis-à-vis de M. Jean Cocteau, auteur de la pièce en trois actes intitulée *Les parents terribles* à faire représenter ladite pièce sur mon Théâtre avant le 31 mars 1946 et à me conformer aux conditions particulières ci-après stipulées. Je verserai pour chacune des représentations de ladite pièce, un droit en argent de 10%..."
- 6) N° 68, 69, 75, *Opium*, 1930.
 - 7) N° 243, manuscrit autographe avec deux dessins érotiques ; n° 243 et 244, Nu, silhouette masculine. *Le Livre Blanc*, n° 56, 64, 119 : envoi, "A Claude François Labarre. J.", avec un dessin original de Cocteau représentant une silhouette de dos et au visage de profil. N° 296 : une scène de sodomie entre deux hommes. Voir aussi ses relations avec la princesse Nathalie Paley ; N° 266 : en mai 1932, Cocteau est amoureux de la princesse Nathalie Paley. Elle avait rencontré Cocteau en 1931. Née à Paris en 1905, elle était fille du grand duc Paul Alexandrovitch de Russie et de la princesse Paley, née Kamovitch. En 1927, elle avait épousé le couturier Lucien Lelong. N° 300 : dessin représentant Yvette Guilbert, chanteuse, de dos, sur une scène, devant des spectateurs, vers 1912.
 - 8) G. Auric, dédicaces à la mère : n° 208, 210, 211 ; à Jean, n° 207, 209. Francis Poulenc (1899-1963) ; n° 212, à Jean ; n° 213, à la mère. Erik Satie (1866-1925), à Madame Cocteau (n° 214-218). Publications musicales sur des poésies de Jean Cocteau : n° 219, 222. N° 225 : disques sur l'œuvre de Cocteau. N° 230 : la voix de Jean Cocteau, bandes magnétiques de magnétophone.
 - 9) Texte de Raymond Radiguet dans *Le Coq*, n° 1, 1^{er} avril 1920 (n° 200, 201). N° 237 : correspondance relative au différend entre les éditions Grasset et Jacques Rivière, directeur de la N.R.F. Correspondance échangée à propos des corrections et de la publicité de la première édition du *Bal du Comte d'Orgel*, Mai-juin 1924 : "Je viens de recevoir une lettre de Grasset au sujet de la publication par la NRF du Bal du comte d'Orgel, absolument insensée. Je lui réponds vertement par même courrier. Ses reproches me sont d'ailleurs complètement indifférents. Mais il me serait très pénible d'apprendre que vous partagez son opinion sur la façon dont j'ai cru devoir présenter Radiguet à nos lecteurs. Je suis parti du principe qu'un jugement n'avait de valeur et surtout d'influence que dans la mesure où il était nuancé. On ne prouve pas par la seule exclamation qu'un livre est un chef-d'œuvre... L'important est de mettre les esprits sur la voie qui peut conduire à l'amour. Moins fort on les y pousse, plus volontiers ils y avancent. Grasset ne comprendra jamais cela..."
 - 10) N° 166 : *Le Cavalier de frise*. Poèmes inédits de Le Roy, trouvés dans sa cantine. Préface de Jean Cocteau, Paris, 1928. L'auteur, mort à 23 ans en 1918, tué d'une balle, était très proche de Cocteau.
 - 11) N° 148, *Jean Cocteau. Poésie graphique*, Bruxelles, 1973. A rapprocher de Picasso. *L'Exposition du Grand Palais*, p. 75 : "sigle plastique" de Picasso.
 - 12) A comparer : n° 49, *Lettre à Jacques Maritain*. Jean Cocteau, Paris, 1926, avec l'envoi autographe : "à Gaston Baty de tout cœur, Jean Cocteau". *La réponse à Jean Cocteau*, Jacques Maritain, Paris, 1926 : "A Gaston Baty, amical souvenir, Jac Maritain".
 - 13) Objets, n° 226 à 229 (Boutons de manchettes, assiettes). N° 281 : bloc de quatre du timbre de *La Marianne de Cocteau*, oblitéré du 7 mars 1961, avec dans la marge du bloc la dédicace du poète, "souvenir amical de Jean Cocteau". N° 312 : Foulard en soie dessiné par Jean Cocteau.
 - 14) N° 154, *Dans 25 dessins d'un dormeur*, Lausanne, 1929, la première phrase de Cocteau est : "ces dessins ne sont pas exactement des portraits de Jean Desbordes mais plutôt de l'amitié que je lui porte et d'une admiration respectueuse"...", n° 153, *J'adore. Bonnes feuilles du livre de Jean Desbordes*, Paris, 1928, avec envois autographes de l'auteur à S.À. la Princesse Eugène Murat et à Claude François Labare (sic) : "Mais comment connaissez-vous Jean (Cocteau) ? Il ne m'en a pas parlé".
 - 15) N° 103 : 1946, un visage de trois-quarts ; n° 107, 1946, étoile incomplète (à quatre branches, alors qu'avant six branches), un dessin représentant un visage stylisé de face. Voir n° 110, 115, 116, 119 : étoile incomplète. N° 119 : *Le Livre Blanc*, 1949 ? un dessin représentant une silhouette de dos et au visage de profil. Voir aussi n° 309 et 310.
 - 16) N° 238, notes pour ses diverses éditions sur Picasso, Chirico. Voir n° 239, 240, 241 : Dali : "Dali ou les trous du voyeur".
 - 17) A comparer avec Picasso, en particulier les portraits de Dora Maar, 1941-1942, les distorsions du visage de Dora en ce temps des exécutions d'otages sont encore dramatisées par la réduction de l'atelier où pèsent les poutres de Guernica à la taille d'une cellule de prison. Les portraits de Dora reflètent l'atmosphère dramatique des années de guerre (pp. 63-65). Voir pour Cocteau notre article "crime de légèreté", pp. 11-16.

Pablo Picasso, par Jean Cocteau

"On a toujours l'impression lorsqu'on le voit travailler que, comme nous tous, il est captif de dimensions très étroites et possède des moyens de travail qui ne sont pas différents de ceux des autres. Il est en somme un prisonnier entre quatre murs et quand je dis quatre murs, nos dimensions ne sont, hélas, pas quatre.

Mais que fait-il ce prisonnier ? Il dessine sur les murs. Il y grave avec son couteau. S'il n'a pas de quoi peindre, il peint avec du sang et avec les ongles. Ensuite, il essaye de se sauver de cette prison et commence à attaquer les murs qui résistent. A tor dre les barreaux de sa cellule. C'est pourquoi dans les salles de son exposition, vous verrez beaucoup de fer et de lignes tordus. Cet homme est continuellement en lutte avec le désir de sortir de lui-même. On a l'impression quand il termine son œuvre, que sa prison est un bain, que cette œuvre est un forçat qui s'évade, et qu'il est naturel que beaucoup de personnes la poursuivent avec des fusils et avec des chiens. Mais il a aussi autour de lui l'amour innombrable de ceux qui aiment la liberté et qu'on se sauve des bagnes".

Extrait *Médecines. Peintures. Picasso*, Innothéra, Laboratoire Chantereau (1956).

NOTES DE LECTURE

QUELQUES CURIOSITÉS SUR LA CHASSE DANS LE BASSIN D'ARCACHON DE L'IMMÉDIAT APRÈS-GUERRE

(A partir de *Chasses et Migrations*,
revue mensuelle girondine)

I) - LA PECHE AUX CANARDS

Grâce à Jacques Ragot et Max Baumann, nous savons que les anciens riverains du Bassin d'Arcachon capturaient les canards en grand nombre, à l'aide de filets tendus au dessus des eaux. On pouvait croire cette pratique disparue au siècle passé. Il n'en est rien, les pénuries de l'occupation ont, pour un temps, revivifié les coutumes ancestrales.

Dans son numéro de Janvier 1947, la revue commente longuement un jugement du tribunal correctionnel de Bordeaux qui, le 22 novembre précédent, sous l'autorité du Président Labrune, a relaxé six personnes prévenues d'avoir chassé le canard sauvage à l'aide d'engins prohibés. La capture était faite à l'aide de filets (ou tatches) verticaux attachés à des perches calées dans les eaux et installés sur les crassats, de telle façon que les mailles inférieures se situent à environ deux mètres de l'eau. Ce qui constituait,

selon les autorités, une infraction aux articles 9 et 12 de la loi du 3 mai 1844⁽¹⁾, lesquels interdisent l'usage de tout autre engin de chasse que le fusil.

Pour sa part, le tribunal juge que la loi de 1844 ne s'applique pas, tant en raison des faits incriminés, que du lieu où ils se sont déroulés. Il considère le fait que les filets soient hors de l'eau n'enlève pas aux actes leur caractère de pêche⁽²⁾. De plus, il constate que les faits se sont déroulés sur le Bassin, lequel appartient au Domaine public maritime. Or, ce dernier est implicitement exclu du champ d'application de la loi de 1844.

Maître de La Chapelle, avocat de la Société départementale des chasseurs de Gironde, ne peut qu'approuver le jugement. Il conteste le premier argument car, dans les textes réglementaires, les termes *chasse aux canards* et *pêche aux canards* sont employés simultanément et de manière synonyme, mais le second lui semble imparable : le champ de la loi de 1844 *s'étend* jusqu'aux rivages de la mer mais ne les dépasse pas. Selon lui, de ce fait, la chasse en mer est libre : *Elle peut se faire en tout temps, par tous les moyens et sans permis.*

Aussi, il constate (mais regrette) que la réglementation⁽³⁾ ne permet pas d'interdire la capture des canards aux filets. Il demande une modification de *dispositions datant d'une période où l'absence de moyens de transport ne permettait pas aux riverains d'avoir d'autres ressources en viande* et évoque les risques d'une hécatombe de cols-verts, ce qui lui vaut, dans le numéro d'avril, une réponse de Richard Dagens, président des pêcheurs d'Andernos. Cette réponse indique que les prises sont surtout des sarcelles et que les cols-verts semblent doués d'une aptitude particulière pour éviter les filets. Elle s'achève par une critique sévère de certaines chasses avec des bateaux s'apparentant à des engins de guerre, munis de canons ou canardières.

Dans un numéro ultérieur, Ch. Rocher rapporte une curiosité réglementaire concernant les lais et relais, c'est-

à-dire les portions du domaine public maritime dont la mer s'est définitivement retirée⁽⁴⁾. Au début des années 1950, les actes administratifs du département de la Gironde portent toujours que la chasse aux oiseaux de mer (courlis entre autres) y est autorisée toute l'année. Pour l'auteur, cela ne concernerait que certaines propriétés du Bassin d'Arcachon qui ont été récupérées sur le domaine maritime.

II) - LA CHASSE AU DAUPHIN

Dans le numéro de décembre 1949, Pierre Denjean relate une *chasse originale*. Au mois d'août précédent, allant chasser à l'île aux oiseaux, il aperçoit près des pignots délimitant un parc à huîtres, l'aileron dorsal de ce qu'il pense être un marsouin. Simultanément, des parqueurs arrivent avec fourches et foënes. Une véritable battue se prépare : *Le mammifère marin s'énerve, souffle et risque d'abîmer le parc*.

Déjà en slip, D. saute dans l'eau, tire deux cartouches de 4 avec son simplex 12, à 15 mètres environ, sans résultat. L'animal souffle de plus en plus furieusement, accuse un troisième coup tiré à 6 mètres, puis fonce sur D. qui, de l'eau jusqu'aux aisselles, l'arrête d'une balle à bout portant dans l'œil. L'animal se couche sur le flanc. Un câble passé autour de la queue permet de le haler sur l'île. C'est un superbe dauphin, l'article en donne la photo.

D. le prend alors en remorque pour l'amener à Arcachon, mais l'eau ranime l'animal qui lutte victorieusement contre les 3cv du moteur et un deuxième bateau doit venir à la rescousse. Le dauphin est échoué sur la plage d'Eyrac, puis tiré jusqu'à la criée où il est hissé hors de l'eau et amené sous le préau de l'école Victor Duruy.

Avant dépeçage, les mensurations sont prises : 3,25 mètres de long et 1,80 mètre de tour de taille, une queue haute de 70 cm, son poids atteint 350 kg, non comptés 60 kg de sang, peau et lard. Le cœur pèse 2,5 kg et le foie 6.

L'animal donne 153 kg de chair, la tête fait 50 kg, les trois ailerons ensemble 8 kg. La peau est épaisse de 28 mm. Toutes ces mesures sont faites en même temps que la bête est débitée à l'instar d'un animal de boucherie. Les voisins et les amateurs se servent à mesure que D. découpe. De gros morceaux sont envoyés à deux colonies de vacances et à l'asile hospitalier.

Un spécialiste identifie le cétacé comme appartenant à la famille des Delphinidés, genre *Delphinus*, espèce *Tursio*. D. ajoute que la chair, rouge comme celle du cheval, est très bonne et se mange rôtie au four, sautée à la poêle, frite, en daube ou en matelote. Le foie, le cœur et la cervelle sont délicieux.

La rudesse du récit sans fioritures, la promptitude à tirer l'animal et l'utilisation alimentaire de la carcasse nous surprennent, habitués que nous sommes à nous réjouir des facéties de François(e), mais ils correspondent à l'esprit du temps. Ainsi, la SEPANSO rapporte⁽⁵⁾ que jusque dans les années soixante, les dauphins étaient chassés à la carabine dans le Bassin et que dans l'entre deux guerres, leur chair se vendait fort bien à Paris, à Bordeaux et en nombre d'autres lieux.

Plus proche de notre sensibilité actuelle, un autre article de Pierre Denjean, l'année suivante, décrit dans le détail, les différentes formes de pêche dans le Bassin et célèbre la vie des paliqueys qui les pratiquent.

J.P. DUBARRY

NOTES

- 1) Modifiée par celle du 1^{er} mai 1924, précise l'article.
- 2) La pêche aux canards étant, note le tribunal, réglementée par les articles 261 et suivants du décret du 4 juillet 1853 pris en application de la loi du 9 janvier 1852 sur la pêche côtière dans le IV^e arrondissement maritime.
- 3) De l'époque, soit 1947.
- 4) A la suite d'apports naturels ou artificiels, ou du fait d'endiguements.
- 5) Sud-Ouest nature n° 81 : *Les dauphins du Bassin d'Arcachon*

LE BASSIN D'ARCACHON, par Jacques Clémens

En apercevant, dans la vitrine de mon libraire préféré, la couverture de ce nouveau livre consacré au Bassin d'Arcachon, je n'ai pas pu résister à la curiosité et je l'ai acheté. Pourtant, sa présentation permet tout de suite de l'identifier comme faisant partie de la collection d'un éditeur spécialisé dans ce type d'ouvrages, qui sont plus des albums de cartes postales anciennes qu'autre chose. Trois semaines auparavant, j'avais fait l'acquisition d'un exemplaire de la même collection, mais traitant du Tréport, qui m'avait laissé sur ma faim.

Ici rien de tel. Jacques Clémens, universitaire à Bordeaux, parvient dans les légendes de chaque carte postale, en trois ou quatre lignes, à nous raconter l'histoire de ce cher Bassin. C'est le travail d'un érudit et chaque image nous apprend quelque chose. On est surpris que l'auteur ait pu dire tant de choses en si peu de lignes. On a envie de le prendre en défaut, mais c'est impossible. Enfin presque. Sans doute que le char d'Arcachon qui défile n'a rien à voir, me semble-t-il, avec le carnaval de Bordeaux. Je crois me souvenir qu'il avait été fabriqué pour participer à la fête des vendanges de Bordeaux qui avaient été organisées en pleine crise viticole les 11, 12 et 13 septembre 1909.

Le curieux en feuilletant cet ouvrage y trouvera son bonheur ; quant à l'amateur de cartes postales anciennes, il y trouvera, lui, son plaisir. Le choix des documents n'est jamais laissé au hasard et il découvrira, ici ou là, de véritables perles. Comme cette carte représentant le marché d'Andernos dont je me suis laissé dire qu'elle était rarissime. Et cette vue extraordinaire de réparateurs de parapluies à Arcachon qui atteindrait en salle des ventes plusieurs milliers de francs. Mais ma préférée reste cette carte postale qui montre au loin le phare du Cap Ferret. Elle est datée du 13 septembre 1896 et cette date est confirmée par le tampon de la poste qui fait foi. C'est la plus ancienne carte postale du bassin que je connaisse et il faut savoir que la première carte postale illustrée d'une vue photo-

graphique ayant voyagé en France porte une oblitération d'octobre 1893. C'est un document exceptionnel.

Et il est possible d'en obtenir la copie pour seulement 110 francs. Nous savions Jacques Clémens historien, nous le découvrons cartophile éclairé.

On peut regretter toutefois que le choix délibéré de documents de grande qualité ait fait négliger des cartes moins prestigieuses mais qui auraient montré au lecteur, par exemple, les deux casinos d'Arcachon (on aperçoit toutefois le casino Mauresque en arrière plan d'un rendez-vous de chasse à courre et le casino de la Plage quand il n'était encore que le château d'Adalbert Deganne) ou quelques villas de la Ville d'Hiver qui forment aujourd'hui un ensemble dont nous sommes si fiers.

Mais ne boudons pas notre plaisir.

Une dernière chose. Particularité des temps difficiles que connaît notre économie, étranglée par un coût du travail devenu prohibitif, ce livre est imprimé en Angleterre alors que l'éditeur déclare son siège social en Indre-et-Loire.

Jacques Clémens a voulu nous proposer une *iconologie* de notre bassin, terme qu'il définit lui-même dans son introduction. Il y a parfaitement réussi et je ne peux qu'encourager à faire l'acquisition de son ouvrage.

Jean-Pierre Ardoin Saint Amand

TEXTES ET DOCUMENTS

Les Limites entre les juridictions de Certes (Captalat de Buch et Certes) et les Juridictions des Jurats de Bordeaux

Nous avons publié dans le bulletin de La Société historique n° 41 du 3^e trimestre 1984 le procès-verbal de reconnaissances des «limites de la terre de Certes» établi le 2 juin 1598.

L'intitulé de ce texte prête à confusion. Il s'agit ici des limites de ou des Juridictions du Captalat de Certes, et la lecture du texte est explicite à ce sujet.

Il ne s'agit pas de la délimitation des domaines seigneuriaux de Certes, cette délimitation n'ayant jamais été effectuée, sauf peut-être en 1761 lorsque le marquis de Civrac décida de vendre ses landes et terres incultes. Mais les plans ont été perdus.

Toutes les autres terres et domaines situés dans la seigneurie foncière de Certes, fiefs nobles ou en roture, propriétés des paysans par exemple étaient soumises aux taxes foncières seigneuriales qui allaient disparaître lors de la Révolution de 1789.

Enfin, mais dans des cas très rares, certains fiefs étaient complètement indépendants des astreintes foncières mais étaient cependant situés dans la mouvance de Certes et soumis à ses juridictions.

Ainsi, dans le périmètre des juridictions de Certes, on trouve le domaine seigneurial qui couvrait 8 à 9 dixièmes des terres, les propriétés privées nobles parfois et roturières le plus souvent et de façon générale tous les espaces soumis à la Justice de Certes. Le document de 1598 avait une vocation judiciaire et non patrimoniale.

Lorsque le Marquis de Civrac vendit en 1761 l'ensemble de ses landes et terres vaines et vagues, la cession de ce bail à fief portait sur 240.000 arpents soit environ 120.000 ha. Puis la vente fut annulée et Civrac vendit encore d'immenses terrains en landes et prés salés. Après sa faillite, on cherchait à vendre 276.000 journaux de lande soit environ 90.000 ha. Mais tous ces chiffres paraissent exagérés...

Cependant, si on admet le chiffre de 240.000 arpents, l'étendue de la juridiction de Certes pouvait peut-être couvrir près de 150.000 ha en 1761.

LE PROCÈS VERBAL DE 1598 ET SES INCERTITUDES. L'EXTENSION DE CERTES

Le procès-verbal de 1598 est un document unique et précieux pour connaître les limites de l'immense seigneurie de Certes. Toutefois, sa lecture est mal commode. Son interprétation est difficile et incertaine.

La plupart des points limites indiqués : crastes, lagunes, arbres remarquables ou bornes, ont disparu. Les noms de l'époque ont souvent disparu ; d'autres les ont remplacés.

Dans le cas qui nous occupe ici, les limites des juridictions bordelaises (Veyrine, Ornon) sont restées souvent incertaines. Le texte de 1598 était inconnu et insuffisant. L'habitude a été prise d'admettre que la limite du Bordelais était le Pays de Buch, c'est-à-dire ici Lanton, Audenge, Biganos et Mios. Le terme de «Croix d'hins» en était le témoignage (ou plus exactement Hins).

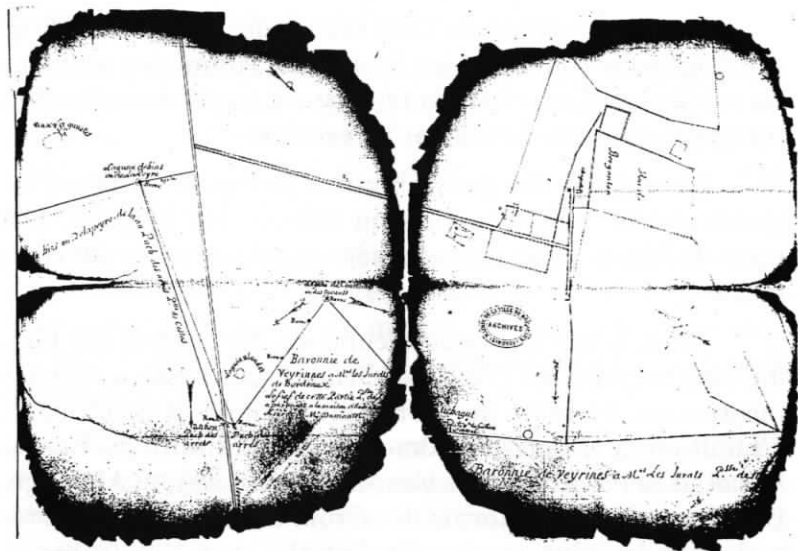
Or, au cours de La période 1300-1500, les terres du Captalat de Buch se sont étendues de quatre à cinq kilomètres vers Bordeaux sur le paroisses de Saint Jean d'Il-lac et Cestas jusqu'en limite de Pessac.

Nous pouvons mettre un terme à ces assimilations erronées.

Il existe aux Archives municipales de Bordeaux dans la série iconographie, sous la rubrique Saint Jean d'Il-lac, un ancien plan de la limite de la juridiction des Jurats de Bordeaux. Ce plan a subi l'incendie des archives de la vil-le ; cependant, bien que brûlé sur ses marges, il reste par-faitement lisible. Il concerne les limites entre les juridic-tions bordelaises et celles de la Terre de Certes. Il s'étend ainsi de la route au chemin de Bordeaux à Arès jusqu'au Puch de la Gubatte sur la route Bordeaux-Bayonne.

Ce plan peut être daté de 1765-1770.

Il se présente en quatre feuillets que, pour une lectu-re et une interprétation plus facile, nous avons transposé



sur le plan moderne des communes et principales routes actuelles.

C'est ainsi qu'apparaissent immédiatement les limi-tes de la juridiction de Certes : à quelques kilomètres de Saint Jean d'Il-lac, à Pierroton, au Puch de la Gubatte.

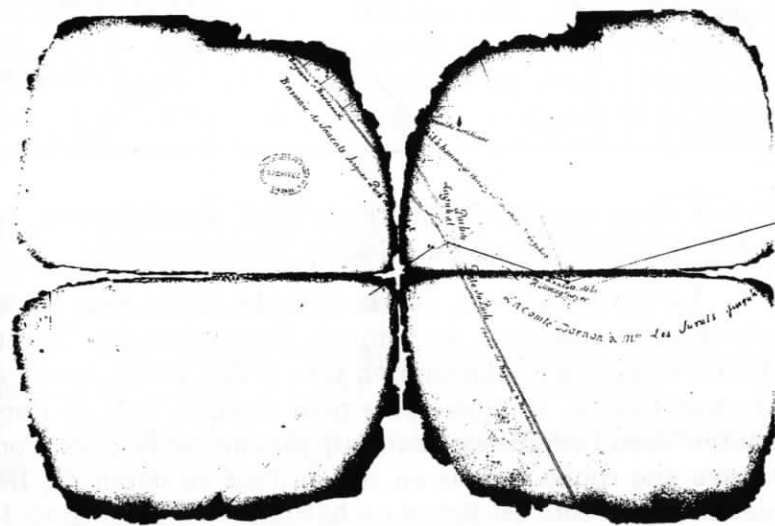
Sur ce schéma, nous avons aussi figuré les limites de Certes sur la route Bordeaux-Bayonne.

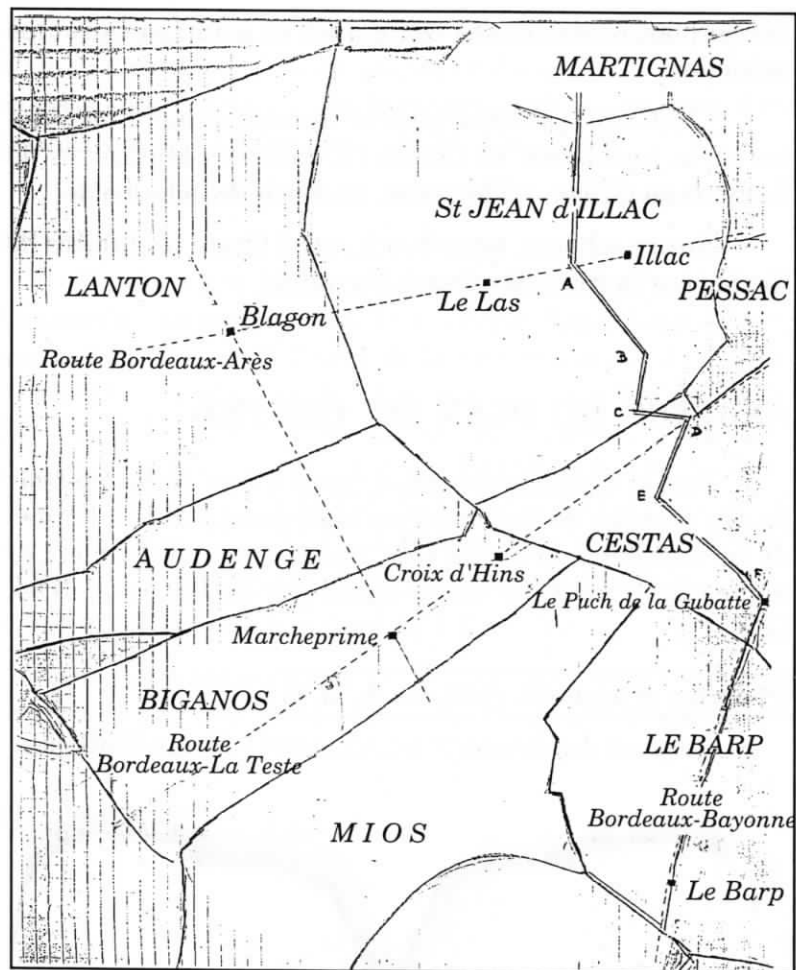
ANALYSE DU PLAN DE 1765-1770

Sur le schéma transposé, nous avons tracé les trois routes partant de Bordeaux en trait pointillé. Les limites de la juridiction de Certes sont tracées en trait double. Les angles de ce tracé ont été désignés par les lettres A, B, C, D, E, F.

Premier fragment : lettres A, B, C

Le point A minuscule est situé sur la route Bordeaux-





Arès à deux ou trois kilomètres d'Illac. Actuellement, ce point limite est le pont du ruisseau "craste neuve".

La partie A B est, sur le plan, la limite d'un vaste quadrilatère qui est le domaine de Berganton que Civrac mit en valeur en le plantant en pins (1758-1765). Accolé à ce quadrilatère, un autre plus petit désigné "bois de Berganton" dont l'origine est beaucoup plus ancienne puisqu'on trouve une coupe de bois en ce lieu tout au début du 18^e siècle. Tout à côté est figuré un bâtiment désigné «chapel-

le», que nous ignorions mais qui a dû être édifié par Civrac en même temps que la grande maison seigneuriale à premier étage et qui est encore debout.

Limite de B à C

En B est une borne désignée "Puchagut" à la veuve de Guillem Sentout.

Puis la limite dévie vers le sud-ouest et fait une pointe en C "Lagune de Courtelle" ou des Tucaux. Une borne est tout à côté.

De A jusqu'à C côté Bordeaux, il est indiqué "Baronnie de Veyrine à MM. les Jurats". On croit lire aussi "Par. de Mérignac", ce qui serait une anomalie car nous sommes toujours dans Saint Jean d'Illac !

Second fragment. Lettres C, D, E, F.

Ce second plan est traversé par la route Bordeaux-La Teste dite "la levade".

En D, le plan indique "Puch des Arrés" situé sur la levade. Deux bornes très voisines limitent les juridictions ; l'une vers le sud "Ancien puch des arrés", l'autre côté nord "Puch des arrés". Ce point paraît être assimilable au lieu "Les Arrestieux" qui a été reconnu être situé sur la levade de la voie romaine. Nous sommes ici en limite de la paroisse de Pessac et de Cestas.

Dans le livre de Darnal (ADG, 3J E III), p. 108, le seigneur de Certes accorde en 1613 à M. Darnal son intendant, "la permission de prendre 30 journaux à Certes aux Arrestieux confrontant Ornon."

Ce qui confirme bien que Certes va jusqu'à Pessac et que les Arrestieux sont bien assimilables à Arrés.

La ligne D, E passe sur l'emplacement de l'actuelle gare de Pierroton.

Entre C et D existaient deux bornes.

Dans l'angle de C, D et de D, E, il est indiqué «Baronnie de Veyrinne à MM. les Jurats de Bordeaux» et aussi «le fief de cette partie Paroisse de Pessac appartient à la maison allodiale de Liurac à M. Dumantet».

De E à F.

Nous sommes dans Cestas depuis les Arrés. En E, la limite fait un nouvel angle. En ce point est figurée «la Lagune de Fins» ou de la Peyre. Il y a en effet une borne près de la Lagune. Mais il serait inexact d'admettre qu'il s'agit de Hins ; Croix d'Hins est situé à plusieurs kilomètres à l'ouest et sur la levade.

Depuis le Puch jusqu'aux Arrés, le plan indique, côté Bordeaux : "La comté d'Ornon à MM. les Jurats jusqu'à la lagune de Hins ou de la Peyre ; de là au Puch des Arrés paroisse de Cestas".

3^e fragment - Route de Bordeaux-Bayonne

Le point F où la limite fait une inflexion vers le sud est une borne et l'indication "Pradots de la Roumagueyre".

Enfin la limite atteint le Puch de la Gubatte sur la route Bordeaux-Bayonne en laissant dans Cestas et au nord la poste du Puch.

Le Puch est à peu de chose près le point de rencontre de la juridiction de Certes et de Saucats. A quelques kilomètres du Puch, le plan situe la pyramide méridienne.

Dans l'angle du Puch, il est indiqué "Bail à hommage de 1503, 1/2 journaux à M. Martiens de Lagubat".

Il existe en effet deux baux à fief en faveur de Martiens : l'un de 301,5 journaux du 2 juillet 1760, l'autre de 1.000 journaux de lande le 21 novembre 1760 qui, sans doute, s'ajoutent à un bail antérieur de 200 journaux.

Au delà du Puch : Certes dans le Barp

La limite suit la route de Bayonne jusqu'à la limite de Salles. Toute la partie Est est de la dépendance de la baronnie de Saucats/Le Barp, ce qui a pu être mis en doute par l'interprétation du texte de 1597.

On trouve, en date du 23 septembre 1728, la prise de possession de cette baronnie par Pierre de Pichard.

Il prit possession de Haureuil et de la métairie dite "Bayonne" puis de l'église du Barp, la poste du Barp étant côté Cestas presque en face de l'église.

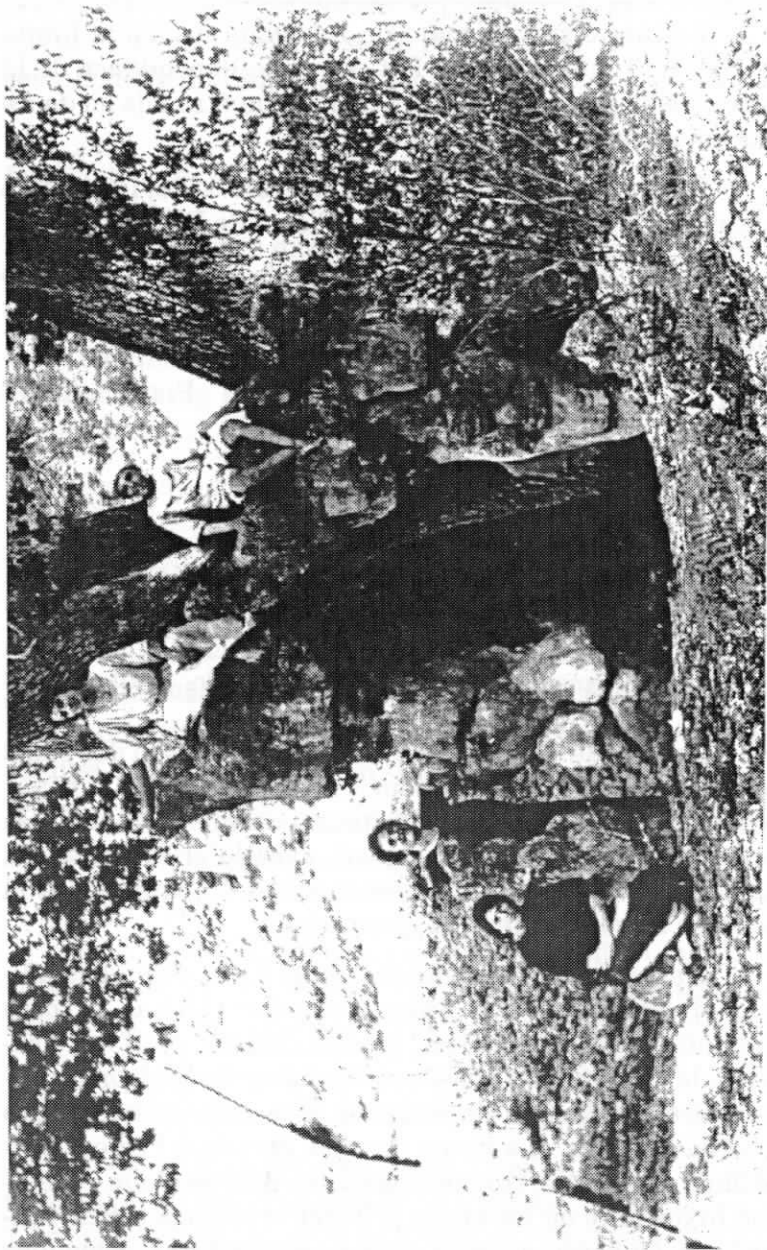
Pierre LABAT

LE CHÊNE DE SAINT-JEAN

(auteur présumé : Guy de Pierrefeux)

Le mois de Juin ramène ici l'agréable saison des bains de mer, comme il marque pour les parqueurs l'utile période de mise en place des collecteurs, comme il donne à la forêt de pins son charme estival, avec le crissement des cigales, la puissance de ses émanations embaumées et la richesse de son rendement économique.

Mais voici que revient aussi à la Saint-Jean, le traditionnel «pèlerinage» de Branquecouraou. Là-bas, à l'orée de l'antique «Montagnette», cet îlot curieux de «forêt usagère», le vieux chêne lance vers le ciel sa frondaison multi-séculaire, tandis que «la fontaine miraculeuse» baigne ses robustes racines. La haute dune se dresse, à l'Ouest, belvédère admirable, trop méconnu, au-dessus d'une végétation luxuriante où les brais, le genêt et le houx concurrencent les fougères géantes et les somptueuses osmondes royales.



La Teste 1922. Chêne de "La Fontaine Saint-Jean" (collection Jean Taris)

Le 24 Juin, après les feux de quartiers de la veille, la population des humbles «oustaous» refluaient autrefois vers ce coin magnifique du Pays de Buch. Aux premières heures du jour, les bonnes vieilles allaient, dévotement, baigner leurs yeux affaiblis ou malades dans l'eau de la citerne que dominait la statuette de Saint-Jean, protecteur des sources de Craste-Douce. Chiffons, ex-voto, cierges mêmes, donnaient au vénérable chêne un caractère spécial, empreint à la fois de croyance religieuse, de légende païenne et de superstition.

Puis la jeunesse accourait à son tour en farandoles pour se divertir à l'ombre des grands pins, collationnant gaiement autour des tables improvisées des marchands de plaisir, pirouettant à qui mieux-mieux sur les pentes de sable d'or, s'en donnant à cœur joie jusqu'à la nuit tombée.

La tradition se perd, comme toutes les traditions ; mais Branquecouraou, le soir de la fête, garde encore aux couples attardés ses rêveries troublantes, et la forêt son attrait fascinateur. Terre d'Amour, toujours : tout y chante, y murmure et soupire et s'exhale.

Le Journal d'Arcachon,
hebdomadaire économique, littéraire,
artistique, sportif et mondain
26 juin 1927

VIE DE LA SOCIÉTÉ

NOUVEAUX ADHÉRENTS

M. Georges Doux (Arcachon), Mme Annie Lesca-Seigne (Arcachon), M. Gérard Breynes (Le Pyla), M. Lionel Bertrand (La Teste), Collège de Grand Air (Arcachon), Dr Michel André (Bordeaux), M. Jean Plisson (Audenge), M. Pierre Gorry (Gujan-Mestras), M. Laurent Leraux (Léognan), Sylvie Guérineau (La Teste).

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Comme pour les deux précédentes éditions, le compte rendu détaillé de l'assemblée générale du 18 janvier 1998 sera diffusé à nos adhérents avec le bulletin du 2^e trimestre et le dépouillement du questionnaire.

Notons parmi les décisions prises, pour tenir compte du passage du bulletin de 80 à 96 pages, l'augmentation de la cotisation pour 1999 de 120 à 150 F. (la cotisation de soutien à 200 F.).

Mais rien n'empêche les adhérents qui n'auraient pas encore acquitté la cotisation 1998 d'anticiper !

AGENDA

Les deuxièmes rencontres Cercle Généalogique du Bassin d'Arcachon et Pays de Buch et S.H.A.A., sur le thème

me *Cousins, cousines - Pays, payses*, ont dû être déplacées : ces rencontres auront lieu le 24 mai 1998 à Gujan-Mestras (salle des Fêtes).

APPELS

Nous sommes preneurs de toute documentation, archives ou informations sur :

- le château Madère (ou de La Hourcade de Gujan-Mestras)
- la présence dans le bassin d'Arcachon du yacht de Rommel
- le lieu dit Berganton et le marquis de Civrac.

L'œuvre d'Albert de Ricaudy suscite elle aussi des interrogations ; on nous demande notamment ce qu'il en est de l'« Histoire particulière du Pays de Buch », qui contiendrait « Le livre d'Or des personnalités » et « Les monographies des localités du Pays de Buch ».

CONGRÈS

Nos amis de la Société des Sciences, Lettres et Arts de Bayonne organisent les vendredi et samedi 15 et 16 mai 1998, à la Faculté pluridisciplinaire de Bayonne, à l'occasion du 150^e anniversaire de la Révolution de 1848 et de l'avènement du suffrage universel (hommes), un congrès sur le thème : *la Révolution de 1848 dans les Pays de l'Adour*.

Deux axes seront explorés :

- 1) la crise des années 1846-1848 ;
- 2) la presse et les clubs en 1848. Les élections locales.

Ecrire au secrétariat pour obtenir des bulletins de participation (date limite d'inscription : 15 mars 1998).

Rappelons que le congrès de la Fédération Histori-

que du Sud-Ouest se déroulera les 25 et 26 avril 1998 à Pont-du-Casse (47). Le thème retenu, *La modernisation du monde rural aquitain*, a conduit à la constitution de six ateliers :

- 1) Le long terme,
- 2) Agenais et Moyenne Garonne,
- 3) Aspects du progrès technique,
- 4) Electrification et média,
- 5) Crédit, assurances, coopératives,
- 6) Acteurs et sociabilité.

ACTIVITÉS DE LA SOCIÉTÉ

Le point culminant fut bien évidemment l'assemblée générale. Mais il faut signaler aussi que la S.H.A.A. a été désignée pour représenter les associations culturelles au sein de la Commission des Relations Internationales et des Jumelages installée à Arcachon le mardi 10 février.

La veille, trois de ses membres (Mmes Rousset-Nevers et Keller et M. Aufan) ont participé à la réunion de présentation des panneaux constitutifs de la signalétique de la Ville d'Hiver.



Société Historique et Archéologique d'ARCACHON

CENTRE SOCIO-CULTUREL - 51 COURS TARTAS - 33120 ARCACHON

Bureau de la Société

Président d'Honneur

M. Jean VALETTE, Conservateur Général du Patrimoine

Président

M. Michel BOYÉ, 18 rue Icare - 33260 La Teste de Buch - Tél. 05 56 66 36 21

Vice-Présidente

Madame J. ROUSSET-NEVERS - 1 allée Dr Lalesque - Arcachon - 05 56 83 60 77

Secrétaire

M. Pierre GIRAUD, B.P. 27, 33115 Pyla sur Mer

Secrétaires-Adjoints

M. Jacques PLANTEY - 43 av. du Général de Gaulle - Arcachon - 05 56 83 12 74

M. Jacques CLÉMENS - 24, avenue Jean Cordier - 33600 Pessac

Trésorier

M. Robert AUFAN - 56 boulevard du Pyla - 33260 La Teste de Buch - Tél. 05 56 54 48 84

Trésorier adjoint

M. François THIERRY - 11 rue Bonlieu - 33610 Cestas - Tél. 05 56 07 62 52

Conseil d'Administration

Mme Rousset-Nevers - MM. Ardoin Saint Amand - Aufan - Baumann - Boyé - Brouste - Castet - Clémens - Eymeri - Giraud - Jacques - Labat - Labatut - Mormone - Plantey - Stefanelly - Teyssier - Thierry - Valette.

Contrôleurs aux comptes : MM. Jacques et Stefanelly

Membres honoraires : M. MARCHOU (Président fondateur)

M. RAGOT (Président Honoraire)

Pour tous renseignements, s'adresser au président ou au trésorier.

- 1) - Les demandes d'adhésion sont à envoyer au président qui les soumettra au bureau de la Société lors de la prochaine réunion. Elles devront être accompagnées de la première cotisation.
- 2) - S'adresser au président pour la rédaction du bulletin et les communications à présenter.
Les manuscrits insérés ne sont pas rendus.
- 3) - Il sera rendu compte de tout ouvrage dont un exemplaire sera offert à la Société.